



Mouvement chrétien des personnes

Rapport d'activité 2023

Engagée pour le handicap sensoriel depuis 1927



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. VOIR ENSEMBLE : une organisation au service de l'inclusion	4
2.1 Conseil d'administration : impulsion et décisions	4
2.2 Les groupes : assurer le lien social	4
2.3 Commissions et groupes de travail nationaux : la réflexion en amont de l'action	5
2.4 Les établissements et services : l'action au service des plus fragiles	8
2.5 La coordination nationale : piloter le réseau	8
3. VOIR ENSEMBLE : quatre défis pour l'inclusion	11
3.1 Défi 1 : être un acteur de l'inclusion tout au long de la vie	11
3.2 Défi 2 : être acteur du débat public	16
3.3 Défi 3 : faire vivre l'ouverture	19
3.4 Défi 4 : s'adapter aux enjeux de demain	21
4. CONCLUSION	27
5. ANNEXES	28
6. GLOSSAIRE	29
7. 2023 EN QUELQUES CHIFFRES	29
8. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	30
9. LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES	31
10. QUI FAIT QUOI AU SIÈGE ?	32
11. SERVICES RENDUS PAR LE SIÈGE AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES	37
12. QUE PROPOSENT LES GROUPES DE VOIR ENSEMBLE	43
13. REPRÉSENTATIONS NATIONALES	45

1. INTRODUCTION

Dans un contexte particulièrement tendu sur le plan des ressources humaines, l'association en 2023 a poursuivi ses actions en direction de l'inclusion et a relevé efficacement les quatre défis du projet associatif, à savoir :

- **Défi n° 1** : être un acteur de l'inclusion tout au long de la vie, tant dans la scolarité, l'emploi, la vie citoyenne que dans l'appréhension du vieillissement,
- **Défi n° 2** : être acteur du débat public, (au sein de l'Église, à travers notre militance et nos actions de sensibilisation et de plaidoyer),
- **Défi n°3** : faire vivre l'ouverture, auprès du public au sens large, des partenaires actuels, possibles et futurs, dans l'hexagone et à l'international,
- **Défi n°4** : s'adapter aux enjeux de demain (le numérique, la dimension du développement durable, le développement par les activités, le bénévolat et les autres formes d'engagement...) et développer le rayonnement de l'association.

2. VOIR ENSEMBLE : une organisation au service de l'inclusion

Association reconnue d'utilité publique, VOIR ENSEMBLE est une organisation à multiples facettes, pilotée par un Conseil d'administration, composé en très grande majorité de membres déficients visuels.

2.1 Conseil d'administration : impulsion et décisions

Avec son rôle spécifique, garant des valeurs et décidant les grandes orientations pour l'association, le conseil d'administration occupe une place à part parmi les bénévoles de VOIR ENSEMBLE. En dehors des 4 conseils d'administration et des 3 bureaux annuels (1 par mois depuis l'AG de juin 2023), ses membres, issus des groupes et tous très engagés, participent à de nombreuses instances et groupes de travail à longueur d'année, avec une motivation toujours intacte au service de l'association.

Avec la crise sanitaire, le fonctionnement du Conseil a dû s'adapter en intégrant des réunions par visioconférences ou par téléphone. Ces modalités d'organisation perdurent pour permettre d'être plus efficaces et de faire des économies. Notons que le Conseil s'est renouvelé d'un tiers en juin 2023. Un grand merci à eux pour leur investissement et leur simplicité !

Le siège : mise en œuvre des décisions et gestion des imprévus.

Plus étoffé depuis fin 2023 (14 salariés en début d'année 2024), le siège est chargé de mettre en œuvre les décisions du Conseil dans tous les domaines : accompagnement du Mouvement, gestion des établissements, réalisation des documents de communication, actions de plaidoyer et de répondre à de multiples demandes administratives ou autres. Acceptant de glisser d'une mission à l'autre, de gérer les imprévus en plus de leurs dossiers habituels, les salariés du siège se mobilisent pour répondre rapidement aux demandes. Vous retrouverez le nom des membres de l'équipe et l'ensemble des missions remplies en annexe et signalons l'arrivée de trois nouvelles personnes fin 2023 : en septembre, Oumou Minthe, chargée de communication en alternance, en octobre, Laurie John, en mission service civique, en décembre, Charles SAMB, gestionnaire de paye, en temps partagé pour ce dernier avec les services REMORA d'Île-de-France.

Le Mouvement : notre ADN associatif

Le Mouvement est à l'origine de nos bientôt 100 ans d'histoire. La vie associative est dans l'ADN de VOIR ENSEMBLE.

Sans l'engagement et la fidélité de nos 2000 adhérents non-voyants, malvoyants et voyants, notre histoire ne pourrait plus s'écrire. Qu'ils soient toutes et tous remerciés de faire ainsi vivre les valeurs de Voir Ensemble et de contribuer chaque jour dans leur département à faire avancer l'inclusion des personnes déficientes sensorielles.

2.2 Les groupes locaux, la représentation locale de l'association : assurer le lien social

Représentation locale de notre association, les groupes locaux vivent grâce à l'engagement et à l'investissement bénévole de ses adhérents malvoyants, non-voyants et voyants.

Grâce à eux, Voir Ensemble est aujourd'hui présente dans une cinquantaine de départements métropolitains.

Chaque groupe est organisé autour d'un responsable et d'un comité qui mettent en œuvre de façon collective les activités et actions de proximité.

Espace privilégié de lien social, où se vit concrètement la solidarité, le groupe permet à chacun de trouver écoute, accueil, accompagnement et activités diverses (sportives, culturelles ou de loisirs, visites et voyages, partage de moments conviviaux, formation à l'informatique, présentation de matériels facilitant la vie quotidienne des personnes ayant une déficience visuelle...).

Les groupes ont également un rôle fondamental de participation et de sensibilisation dans toutes les instances locales : MDPH, commission d'accessibilité, partenaires locaux. Au-delà du lien social, il s'agit là de contribuer à toute réflexion ou démarche visant à représenter les intérêts des personnes handicapées visuelles, d'apporter une expertise et de défendre les valeurs de l'association.

2.3 Commissions et groupes de travail nationaux : la réflexion en amont de l'action, faire rayonner Voir Ensemble

Les commissions nationales présentées ci-après sont animées bénévolement par nos adhérents. Elles agissent sur des sujets précis dans le respect des valeurs de notre association et contribuent à faire aussi avancer la cause du handicap sensoriel.

Elles sont chargées de mener des missions spécifiques pour VOIR ENSEMBLE, préparer le travail du Conseil d'administration dans différents domaines, réfléchir et orienter les décisions futures.

1. Commission des finances :

Représentant toutes les dimensions de l'association (Mouvement, établissements et services), elle suit l'ensemble des comptes, placements, investissements, budgets et bilans. Un budget global d'environ 30 millions d'euros, la complexité des procédures et des dossiers financiers, et les évolutions des politiques publiques en matière de financement, autant d'éléments qui rendent cette commission indispensable. Depuis sa création, elle se réunit par téléphone pour ne pas impacter les charges.

2. Commission nationale des sports, des loisirs et de la culture (CNSLC) :

Cette commission vise à développer et à promouvoir des activités accessibles, propose des voyages, rencontres et de l'information ciblée à destination des adhérents. En 2023, ont été organisés un séjour de randonnée pédestre dans le cantal méridional au mois de mai et en octobre, la Commission a proposé un circuit touristique en Andalousie.

3. Commission de la solidarité internationale (CSI) :

La CSI agit en partenaire des organisations de personnes déficientes visuelles des pays en développement, principalement en Afrique francophone.

Depuis 1990, VOIR ENSEMBLE est membre du CCFD-Terre solidaire au titre de ses actions de solidarité internationale.

En 2023, l'activité de la CSI a connu une augmentation significative, tant financière que sur les actions menées (renouvellement du stock de tablettes et poinçons, achat de matériel didactique et de papier braille, participation financière au projet de formation en locomotion construit avec le CJARC de Yaoundé entre autres).

L'essentiel du soutien de la CSI a été destiné à des écoles ou structures éducatives au travers de 4 types d'action :

- Financement à titre transitoire de la rémunération d'enseignants et d'éducateurs spécialisés au Togo, au Cameroun et à Madagascar ;
- Contribution au budget nourriture d'une structure togolaise ;

- Parrainage d'élèves de deux structures malgaches et d'une structure camerounaise ;
- Fourniture de matériel didactique (machines Perkins, cubes et cubarithmes, tablettes et poinçons, papier braille...).

Les principaux temps forts de la vie de la CSI en 2023 ont été la mission de sensibilisation à la locomotion assurée à Yaoundé par deux instructrices du 24 juillet au 12 août et la mission effectuée à Madagascar de novembre 2023 à janvier 2024, qui se poursuivra de la mi-février à fin juin 2024.

Les envois de matériel sont toujours assurés avec assiduité et efficacité par l'équipe des « chiffonniers » à raison d'une douzaine de colis par semaine, à destination d'une trentaine de partenaires (tablettes et poinçons, papier braille, cubes et cubarithmes, livres et revues en braille, cannes blanches et embouts, jeux adaptés, matériel de basse vision, machines Perkins et dactylo, ordinateurs portables équipés de NVDA, smartphones...).

En outre, depuis janvier 2023, le CTEB de Toulouse invite les acheteurs de ses livres braille à adresser leurs livres d'occasion à la CSI afin d'en faire bénéficier les partenaires africains.

4. Comité permanent pour l'animation du Mouvement (COPAM) : maintenir le contact

Composé de membres désignés par le conseil d'administration, l'objet du comité permanent pour l'animation du Mouvement (COPAM) est d'accompagner le Mouvement. Conscients des difficultés (denrée rare en termes de trésoriers, baisse du nombre d'adhérents, vieillissement, ralentissement du dynamisme...), le COPAM s'est organisé en grands secteurs.

Pour chaque grand secteur, des référents ont été désignés pour rencontrer les groupes, les épauler, les guider. Ils sont ainsi les premiers interlocuteurs pour toute demande d'aide, pour lancer une nouvelle activité, un rapprochement avec un autre groupe, l'Assemblée générale, bref, pour poursuivre la dynamique d'échanges et de développement initiée lors des rencontres intergroupes, et faire ainsi vivre le sentiment d'appartenance, ciment de VOIR ENSEMBLE.

Avec cette organisation, le COPAM assure la présence du national au plus près des préoccupations, il recueille attentes et questions, et contribue à accompagner le développement de l'association. Il est aussi l'un des acteurs de la militance de VOIR ENSEMBLE en France pour être présent dans le débat public.

5. Commission plaidoyer : être acteur du débat public

Le travail de cette commission permet depuis 2018 la prise de parole officielle de l'association, contribuant en cela à la médiatisation de notre cause et à faire de VOIR ENSEMBLE un acteur du débat public, un des défis retenus pour le projet associatif dont les nombreuses actions et mobilisations qui ont pu être mises en place sont développées dans la suite de ce rapport.

6. La Pastorale et l'Hospitalité : les garants de nos racines chrétiennes, donner du sens

La Pastorale est l'instance qui rappelle le fondement chrétien de l'association et le regard d'Église qu'elle doit avoir dans toutes les actions qu'elle doit mener ou promouvoir.

Le Conseil pastoral, sous l'autorité du Conseil d'administration et de l'Aumônier national, le Père Hervé Rollin, est formé de membres de notre Mouvement.

L'Hospitalité assure l'accompagnement des personnes les plus fragiles lors des pèlerinages organisés par l'association.

L'Hospitalité propose « Menthe à l'eau », un service dédié aux enfants présents avec leurs parents lors du pèlerinage de Lourdes.

Le conseil pastoral et son bureau se sont réunis à plusieurs reprises sous la présidence de notre aumônier national, le père Hervé Rollin.

La préparation du pèlerinage prend une place importante dans les travaux de la pastorale. LOURDES reste au fil des années un temps privilégié de partage, un temps fort proposé au niveau national, une occasion de redonner du sens et de renforcer le sentiment d'appartenance. En 2023, à l'occasion du pèlerinage, VOIR ENSEMBLE a organisé une soirée pour fêter Jacques Charlin, président de Voir Ensemble depuis 44 ans.

La Pastorale s'est donnée des missions prioritaires et notamment inviter les groupes à organiser des rencontres dans les paroisses voisines pour faire connaître l'association et inviter les paroissiens à aider.

Un autre projet sur un plus long terme, tenant à cœur au Conseil Pastoral, est d'envoyer et d'aider financièrement des laïcs à des formations leur permettant d'être « aumônier d'un groupe ».

Le Conseil pastoral a continué à proposer chaque semaine une méditation aux adhérents, méditation prenant la forme d'un texte envoyé par mail et très apprécié. Des aumôniers, des diacres et des laïcs de l'association ont contribué à cette initiative. Une réunion des aumôniers a permis à chacun de mieux connaître l'association et de réfléchir aux axes et actions pour mieux accompagner le Mouvement dans sa dimension spirituelle.

Associée à la Pastorale, l'Hospitalité Notre-Dame de la Lumière, sous la houlette de Marie-Pierre SALINAS permet aux personnes les plus fragiles de vivre le pèlerinage de Lourdes de façon pleine et entière.

L'Hospitalité a accompagné une vingtaine de personnes à mobilité réduite et déficientes visuelles accompagnées lors du pèlerinage. Un après-midi de découverte du handicap visuel a été organisé et animé en grande partie par l'hospitalité également.

7. Commission patrimoine

Créée en 2021, cette commission, composée d'administrateurs, a pour objectif de gérer et d'anticiper les travaux nécessaires sur le patrimoine de l'association. Dotée de bâtiments anciens, souvent issus de legs, VOIR ENSEMBLE doit veiller à l'entretien, à la sécurité et à la conformité des lieux où sont accueillies les personnes qui lui sont confiées. De nombreux travaux sont nécessaires et il s'agit d'avoir une vision complète du patrimoine pour procéder dans l'avenir à des choix de réparation ou de vente, pour maintenir un accueil de qualité, adapté aux besoins.

8. Comité permanent pour les établissements et services (COPES)

Composé d'administrateurs, le COPES suit toutes les questions concernant les établissements et services. Il fonctionne en lien permanent avec les directeurs généraux et donne des avis sur tout sujet d'actualité pour la partie gestionnaire. Les actions et les dossiers traités sont nombreux et demandent une grande disponibilité à ses membres. Les enjeux financiers sont d'importance, des décisions stratégiques en termes d'accompagnement, on parle de millions d'euros.

9. Commission communication

Cette commission sert à penser la stratégie nationale de communication, de développement de la visibilité et la valorisation des réalisations internes (Prix Avenir, film, bande dessinée...) avec les administrateurs.

Une stratégie et un plan de communication 2024-2030 ont été élaborés par le responsable communication et développement, et permettra notamment de penser l'image externe de l'association afin de se faire, encore plus, connaître et reconnaître. Développer une marque employeur est aussi un objectif, dans le cadre des difficultés de notre secteur à recruter et à fidéliser nos équipes.

Et

Maria Doyle, une ambassadrice pour Voir Ensemble : une première pour l'Association

Nous avons l'honneur d'avoir notre Ambassadrice Maria Doyle-Cuche qui nous a rejoint au début de l'année 2023. Elle représente VOIR ENSEMBLE, dans nombre d'actions et rayonne de par sa notoriété et de par sa propre histoire. Sa place dans la communication nationale est pleine et entière.

Quelques mots pour mieux connaître Maria :

Née à Dublin dans le milieu des années 1960, cela fait trente ans que Maria Doyle vit en France. Mariée, elle est la maman de sept enfants, tous grands maintenant.

Devenue aveugle à neuf ans, elle n'a pas bénéficié dans ses jeunes années de l'accompagnement dispensé aujourd'hui. Chanteuse lyrique de renommée internationale, elle a accepté de devenir l'ambassadrice de Voir Ensemble et de porter haut et fort les messages et les actions de notre association avec son leitmotiv : « notre handicap ne nous résume pas ! »

Maria a accompagné le pèlerinage de Lourdes, et ainsi rencontré des membres de notre Mouvement.

De même, le 17 juin 2023, Maria Doyle a donné un récital dans la ville natale de Louis Braille, Coupvray (Seine-et-Marne) dans le cadre de la dernière étape du circuit musical Louis Braille.

2.4 LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES : l'action au service des plus fragiles

La gestion des établissements et services occupe une grande place dans les préoccupations du Conseil d'administration et, de manière plus générale, du national. Il est vrai que les réponses professionnelles s'élargissent au fil des années. Accompagnant tous types de publics (enfants, adultes, personnes âgées, personnes vivant en milieu de vie ordinaire ou ayant besoin d'une prise en charge plus institutionnalisée), nos établissements et services concernent aussi, parfois, les personnes ayant un handicap auditif et n'excluent évidemment pas les personnes avec handicaps associés. Avec l'expérience acquise, notre association peut se prévaloir d'une réelle expertise et d'une compétence large pour tout ce qui touche aux méthodes, aux savoir-faire nécessaires à l'accompagnement des personnes qui lui sont adressées.

2023 a été marquée par des tensions et des difficultés dans les équipes, qui ne comprennent légitimement pas pourquoi les revalorisations salariales ne s'appliquent qu'à certains professionnels et peinent de surcroît à être financés par les financeurs de certaines régions.

Cette année encore, les professionnels ont travaillé pour assurer la continuité de l'accompagnement des enfants, des adultes et des aînés suivis par nos établissements et services, et ce, malgré une véritable crise des métiers du médicosocial entraînant des difficultés de remplacement et de recrutement.

Malgré tout, les projets structurants des Pôles et de l'Association se sont poursuivis, permettant de développer de nouvelles réponses aux besoins des personnes handicapées, la poursuite et la finalisation des chantiers de reconstruction.

2.5 La coordination nationale : piloter le réseau

Indispensable pour une association gestionnaire d'une trentaine d'établissements, services et dispositifs médico-sociaux, la coordination nationale s'appuie sur le projet associatif et les orientations stratégiques de VOIR ENSEMBLE. Elle veille à donner du sens à la participation des usagers et rappelle les enjeux de l'inclusion sociale. Elle alerte les directeurs sur l'évolution des contraintes externes et les épaula avec le souci de mutualiser les réponses.

Cette année, la coordination nationale s'est notamment incarnée par :

1. Les réunions de direction

Poursuivies chaque mois en visioconférences, et une fois par trimestre en présentiel, les réunions de direction permettent de partager l'appropriation des consignes, d'adopter un discours et des pratiques communes ou proches sur la gestion des divers aspects liés à la vie des établissements et aux nouvelles exigences de l'État, de se nourrir d'échanges partagés : continuité d'activité, dialogue continu avec les représentants du personnel, démarches administratives, crise des métiers de l'humain en lien avec la revalorisation décalée et inéquitable des salaires du secteur médico-social, mise en place du dossier de l'utilisateur informatisé, négociation pour les évaluations externes et appropriation des nouvelles modalités...

2. Le comité permanent pour les établissements et services (COPES)

Le COPES s'est tenu informé de l'actualité des établissements et plus généralement des activités associatives, en lien permanent avec les directeurs généraux. Certains de ses membres ont assisté aux réunions des directeurs et plusieurs réunions téléphoniques ont été organisées en associant les directeurs concernés.

En raison de l'importance des dossiers traités et de sa position d'interface entre les directions des établissements et services et nos organes de décision (bureau et Conseil d'administration), le COPES est une des concrétisations des choix de VOIR ENSEMBLE en matière de gouvernance : associer administrateurs et directeurs aux prises de décision.

3. Le pilotage administratif et financier

En lien avec la directrice administrative et financière, des reportings réguliers permettent une meilleure visibilité sur les situations des établissements et services et facilitent les analyses de la commission des finances. L'accompagnement des directeurs et de leurs équipes, en particulier dans les domaines commerciaux qui engagent les finances propres de l'association, s'est poursuivi. La mise en place des CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens), ainsi que les différents projets de développement ou de reconstruction rendent indispensable cette mission ressource du siège. En 2023, il a fallu gérer les conséquences et les critères de la revalorisation des salaires du secteur sanitaire et médico-social, leur non-financement alors même qu'il s'agit d'une dépense opposable sur une des régions, non-revalorisation de la plupart des enveloppes budgétaires dans un contexte très inflationniste, tout en développant le système d'information national et en formant les équipes à son utilisation. Ce logiciel facilite le travail des équipes et la remontée des informations indispensables à une gestion nationale, mais son déploiement mobilise fortement les équipes.

4. Le pilotage des ressources humaines

Rendu nécessaire par le nombre d'établissements et de services, leur diversité, le nombre de salariés (479 salariés au 31 décembre 2023 ; 436,16 Équivalents Temps Plein) un pilotage national est indispensable pour les ressources humaines.

Dans le cadre du départ de VOIR ENSEMBLE du responsable des ressources humaines, dans un contexte de négociation annuelle obligatoire et de dénonciation de tous les accords relatifs à l'aménagement du temps de travail, en lien avec Nexem et en vue de la signature d'un accord national, l'Association a fait le choix de se doter d'une Direction des ressources humaines. La nouvelle Directrice RH a pour mission de poursuivre la démarche d'harmonisation engagée, de réfléchir à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la formation professionnelle de nos équipes très spécialisées, la fidélisation des métiers spécifiques qui interviennent dans VOIR ENSEMBLE, etc.

Un déploiement complet et une utilisation effective du SIRH (système d'information sur les ressources humaines) par tous les professionnels des établissements et services est également sous sa houlette.

L'année 2023 a été marquée, comme pour le domaine des finances, par la prise en compte des différentes conséquences de la revalorisation différenciée des salaires du médico-social. Certains professionnels étant exclus des revalorisations salariales, alors qu'indispensables dans l'accompagnement, le manque d'homogénéité, voire d'équité de traitement, a généré des tensions sociales, tout en gardant un dialogue de qualité et de proximité avec les élus du personnel.

Le sujet reste d'actualité puisque l'association œuvre à travers son plaidoyer pour mettre en lumière « les oubliés du Ségur ».

Si l'association peut se féliciter d'avoir des équipes toujours engagées, il n'en demeure pas moins une réelle difficulté de recrutement induite par la revalorisation partielle des métiers et une prise en compte encore trop faible de la spécificité de notre accompagnement.

3. VOIR ENSEMBLE : QUATRE DÉFIS POUR L'INCLUSION

Il s'agit ici de mettre en évidence certaines actions qui, au-delà du quotidien du Mouvement ou des établissements et services, prouvent la mobilisation des professionnels et des bénévoles pour imaginer des solutions répondant aux besoins et facilitant l'inclusion.

3.1 Défi 1 : être un acteur de l'inclusion tout au long de la vie

VOIR ENSEMBLE a pour objet non seulement d'être un vecteur de lien social, mais aussi d'offrir des solutions d'accompagnement adaptées aux situations vécues par les personnes handicapées sensorielles.

L'association a fait le choix de mettre en avant l'importance de l'apprentissage des outils d'autonomie (braille, techniques de compensation...) aussi bien pour les jeunes, pour leur offrir toutes les chances sur le marché de l'emploi et l'autonomie dans leur vie quotidienne, que pour les adultes, tout au long de leur vie notamment professionnelle, en les accompagnant dans leurs besoins d'aménagement de poste.

Aujourd'hui, il s'agit de passer de la seule gestion sociale – grâce à des politiques de solidarité et d'accompagnement, qui ne doivent pas être délégitimées ni abandonnées – à la prise en compte de l'impératif de l'autonomie, de l'accès aux droits, du vivre ensemble et de la production de lien social.

Voir Ensemble toujours engagé dans la promotion du braille :

À l'occasion de la journée mondiale du braille, le 4 janvier, une journée de sensibilisation a été organisée à la Mairie du 7^e arrondissement de Paris avec les membres du collectif Braille is back (INJA, Fédération des aveugles de France Association, Association VALENTIN HAUY, ApiDV et Voir Ensemble). Différents ateliers de découverte ont été proposés aux visiteurs autour du braille et, plus largement, de la sensibilisation à la déficience visuelle. Voir Ensemble a présenté les lunettes de réalité virtuelle IRVA développées par notre SIADV Normandie.

À cette occasion, le dossier de demande d'inscription de l'apprentissage et de l'usage du braille à l'inventaire national auprès du ministère de la Culture a été déposé.

L'apprentissage et l'usage du braille ont été inscrits à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel de la France par le ministère de la Culture, le 13 juin 2023.

Une première réunion a eu lieu au ministère de la Culture le 15 septembre 2023 afin de passer à l'étape suivante l'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité auprès de l'UNESCO. Une vingtaine d'acteurs du secteur étaient présents : associations et organisations de personnes en situation de déficience visuelle, de transpositeurs-adaptateurs...

Cinq personnes représentaient VOIR ENSEMBLE ce jour-là, notre président Matthieu Juglar, notre ambassadrice, Maria Doyle, Carole Godin, directrice générale, Françoise Magna, trésorière nationale et Sylvie Thézé, responsable éditoriale.

1 Maintenir une place centrale dans l'inclusion scolaire

Riche d'une longue expérience, l'association VOIR ENSEMBLE a toujours fait preuve de capacités d'adaptation pour répondre aux attentes des familles d'enfants déficients visuels. Une inclusion scolaire réussie demande un accompagnement dès le plus jeune âge par des services spécialisés regroupant des professionnels formés aux techniques de compensation du handicap : l'apprentissage du braille, l'utilisation d'outils de traçage et la maîtrise d'un ordinateur adapté ne peuvent pas se réaliser avec les méthodes proposées à tous.

VOIR ENSEMBLE affirme la nécessaire complémentarité des établissements spécialisés, des équipes de soutien à l'inclusion scolaire et du Mouvement, en lien avec le milieu ordinaire. Elle veut maintenir une place centrale des jeunes déficients visuels dans l'inclusion scolaire tout en étant vigilante à la prise en compte de leur situation de handicap sensoriel.

Le travail se poursuit dans les pôles pour proposer des dispositifs de scolarisation adaptés aux publics enfants et jeunes.

Le SERDAA, dans les Pays de Loire, constitué de 11 professionnels, équipe qu'une transcriptrice est venue rejoindre en cours d'année, continue au quotidien l'accompagnement scolaire (13 jeunes). 4 enfants grâce à ce soutien sont brailleuses désormais.

Deux enseignants sur le pôle Centre Auvergne Bourgogne finalisent cette année leur formation au braille.

Une nouvelle unité d'enseignement (UE) a ouvert à la rentrée de septembre au sein d'un lycée de Lamballe, venant en sus de l'ouverture de l'unité effective dans un collège de Lamballe depuis avril 2022

2 Soutenir l'emploi des personnes handicapées visuelles

Avec un taux de chômage estimé à 50 %, l'inclusion professionnelle des personnes déficientes visuelles constitue un véritable défi. Les politiques publiques prônent l'inclusion des personnes handicapées dans le milieu ordinaire de travail. Cette inclusion n'est toutefois pas toujours possible et des structures passerelles telles que les ESAT (établissements ou services d'aide par le travail) et les EA (entreprises adaptées) restent nécessaires. L'inclusion professionnelle passe par l'adaptation de l'environnement professionnel : formations, accessibilité des logiciels métier, matériels et moyens de compensation, présence de référents sensibilisés au handicap visuel, ouverture à de nouveaux métiers, accessibles et porteurs en phase avec le marché du travail.

VOIR ENSEMBLE considère que le handicap est une richesse pour l'entreprise. Elle a fait le choix de gérer différentes structures – ESAT, EA, SAE (services d'appui à l'emploi) –, pour proposer des solutions aux personnes handicapées sensorielles et, si demande de leur part, favoriser leur inclusion dans le milieu ordinaire, en prenant en compte les difficultés et le rythme de chacune et chacun.

VOIR ENSEMBLE co-organise le premier salon emploiDV :

Le 16 mars, l'Institut national des jeunes aveugles-Louis Braille a accueilli en ses murs EmploiDV. Ce premier salon national pour l'emploi des déficients visuels a été organisé par l'Institut national des jeunes aveugles, apiDV, Voir Ensemble et la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France.

Notre pôle Gironde avec son ESAT du PUCH et notre pôle Hauts-de-France avec son service d'appui à l'emploi et son ESAT Renaissance étaient parmi les nombreux exposants, témoignage concret que Voir Ensemble agit pour l'emploi des personnes déficientes sensorielles.

Le cocktail de clôture a été assuré par les travailleurs de l'ESAT Renaissance, une façon concrète de mettre en lumière leur travail de qualité, toujours apprécié !

À travers ses établissements et services, l'association développe, en fonction des besoins et des situations, l'apprentissage et l'adaptation des outils d'autonomie et de compensation du handicap pour les personnes déficientes sensorielles.

En 2023, les équipes de VOIR ENSEMBLE comptent 59 salariés en situation de handicap, soit 13% de l'effectif de l'association, un chiffre bien au-delà des obligations légales, concrétisant ainsi l'objet de l'association.

En Bretagne, une convention a vu le jour avec un ESAT local pour favoriser l'évolution du parcours vers le milieu dit ordinaire.

Le foyer La Pyramide emploie une salariée présentant une déficience visuelle de même que les ESAT. Tous ces postes bénéficient d'une adaptation au handicap visuel.

Toujours sur ce même foyer, a été désigné un référent sensibilisé au handicap visuel dont les coordonnées sont mentionnées sur le passeport intégration délivré aux nouveaux salariés.

En Île-de-France, les 3 services œuvrent main dans la main avec une entreprise engagée dans l'intégration des déficients visuels, aveugles ou malvoyants, au quotidien, dans la vie scolaire et professionnelle.

Des professionnels et des personnes accompagnées se sont rendus à la Journée mondiale du braille, au salon emploiDV et au forum des entreprises adaptées.

Nos deux ESAT (dans les Hauts-de-France et en Gironde) permettent à certaines personnes de prendre ou reprendre contact avec le milieu du travail : rythme, production, relation professionnelle, valorisation par le travail. Mais, ils sont également un tremplin pour trouver un poste dans le milieu ordinaire pour ceux qui le souhaitent grâce à une montée en compétences et à l'acquisition de savoir-faire. Le décret, paru en décembre 2022, concernant la transformation des ESAT légitime encore plus ces actions, autour de trois objectifs opérationnels déclinés au quotidien par nos deux ESAT :

- Renforcer les droits et le pouvoir d'agir des travailleurs en ESAT ;
- Favoriser une dynamique de parcours pour les travailleurs, à l'intérieur de l'ESAT, mais également de l'ESAT vers le milieu ordinaire pour ceux dont c'est le projet ;
- Accompagner le développement de l'activité des ESAT pour favoriser la montée en compétence et l'employabilité des travailleurs avec notamment la création d'un Fonds d'accompagnement de la transformation des ESAT (FATESAT)

L'ESAT Renaissance a intégré depuis 2022 dans son équipe une chargée d'insertion professionnelle dont la mission est l'accompagnement vers des stages dans le milieu ordinaire afin de confirmer un projet professionnel ou de réorienter son choix.

L'ESAT du Puch travaille dans le même sens avec un accompagnement graduel vers l'emploi en milieu ordinaire ou vers une autre entreprise adaptée et accueillera lui aussi très prochainement une CIP (conseiller en insertion professionnelle). Les ateliers ont par ailleurs été totalement repensés pour aller vers une graduation vers l'emploi.

Le Service d'aide à l'emploi des Hauts-de-France intervient auprès des personnes sans emploi afin de les aider, grâce aux outils de compensation du handicap, à s'inscrire dans l'emploi. Le SAE (tout comme les SIADV de Bretagne et de Normandie) et les équipes de Voir Ensemble interviennent directement auprès des employeurs afin de permettre aux personnes déficientes visuelles en poste de conserver leur emploi en aménageant leur poste. Le SAE s'inscrit dans le Dispositif Emploi Accompagné.

De son côté, le pôle Centre-Auvergne-Bourgogne prépare les jeunes scolarisés ou en formation à construire leur projet professionnel : recherche de stage en milieu ordinaire, en partenariat avec les services de l'Allier et de la Nièvre.

Une des missions des PCPE (pôle de compétences et de prestations externalisées) des services de la Nièvre et de la Saône-et-Loire est également de trouver des relais afin de maintenir au maximum la vie professionnelle.

Enfin, la pairaidance et l'autodétermination est un axe de développement de plus en plus mobilisé au sein des pôles : intervention de personnes accompagnées précédemment par les services d'Île-de-France auprès des nouveaux arrivants (Rémora 77 fait partie d'un collectif au sein de la MDPH qui travaille depuis plusieurs années sur ce sujet, avec une organisation conjointe d'activités entre le groupe et le service ; participation au dispositif EPoP (relatif au pouvoir d'agir et à la participation des personnes avec un handicap) dans les Hauts-de-France, porté par le CREAI (centre régional d'études, d'actions et d'informations), avec le projet de mise en place d'un système de tutorat/pairaidance au sein de l'ESAT Renaissance pour les nouveaux arrivants par les anciens travailleurs.

3 Favoriser le lien social et l'autonomie

Dans une société où tout s'individualise et se dématérialise, VOIR ENSEMBLE se positionne depuis sa création comme un vecteur de lien social à travers ses groupes, répartis sur tout le territoire, qui proposent des lieux d'échange et de réflexion, des activités sportives et culturelles, un soutien par les pairs, du lien social pour les plus vulnérables et les plus isolés ; ses commissions œuvrent en France et à l'international pour apporter une aide sous différentes formes ; ses établissements et services offrent un accompagnement vers l'autonomie.

Viser l'inclusion ? C'est permettre à chacun de pouvoir choisir son projet de vie et son lieu de résidence. Dans cet objectif, plusieurs de nos établissements et services se sont lancés dans des projets d'habitat inclusif, permettant à ceux qui le souhaitent d'intégrer un logement indépendant de l'établissement, mais dans un cadre sécurisé par l'accompagnement de professionnels spécialisés.

Mis à part l'Île-de-France, en raison de son mode d'intervention en services, les cinq autres pôles ont développé diverses formules d'habitat inclusif en lien avec la réalité de leur territoire : le dispositif Vivre dans la Cité dans les Pays de la Loire, en lien avec le foyer des Amarres et la plateforme Ancr'âge et un nouveau développement possible sur le Pèlerin par le biais d'une réponse à un nouvel appel à manifestation d'intérêt en septembre 2023 et qui verra le jour en 2026 ; en Gironde, le dispositif IN CITÉ est passé de 3 personnes accompagnées dans la cité à 29 personnes en 4 mois et la transformation de l'unité d'hébergement en unité de préparation à la vie en autonomie est en train de s'opérer ; travail mené autour de l'unité d'hébergement et les maisons partagées (des appartements tremplins au cœur de la ville) a débouché sur la réfection de l'échoppe Marceau (quatre appartements individuels) et lancement du dispositif d'aide à la vie partagée dans l'échoppe Tillet ; un appartement d'expérimentation à l'autonomie à Lamballe depuis 2020.

Un autre projet est en cours dans les Hauts-de-France pour la création de logements diffus. Une rencontre avec un office HLM a été réalisée fin mars 2023 afin de créer un partenariat. Ces logements diffus seraient de type transitoire pour des situations telles que : prise d'indépendance pour une personne déficiente visuelle qui quitte le logement familial, séparation... Mais également pour permettre à des personnes malvoyantes ou non voyantes qui souhaitent intégrer l'ESAT mais qui habite trop loin de réaliser la période d'essai (au maximum 1 an) avant de déménager de façon définitive à proximité de l'ESAT (30 minutes au maximum en transport en commun de l'ESAT et éviter ainsi une fatigabilité certaine). 5 logements devraient se situer dans la métropole européenne de Lille et 3 sur le département du Nord.

Pour parvenir à prendre son envol, il faut cocher des prérequis parmi lesquels l'autonomie, que ce soit dans les déplacements, les activités de la vie quotidienne ou dans sa capacité à mener une vie sociale riche. Se déplacer, apprendre le braille, tenir son budget, cuisiner, s'occuper de son linge, faire son ménage... sont la base de l'autonomie. Les professionnels de nos six pôles, experts dans ce domaine, sont mobilisés pour permettre aux personnes qu'elles accompagnent de faire leurs choix de vie en tenant compte de leurs désirs et de leurs possibilités.

Des ateliers loisirs, détente, des sorties sportives ou culturelles viennent compléter ce travail : jardin thérapeutique, ateliers bien-être, cuisine, sports (dont le tandem avec des partenaires associatifs dans les Pays de Loire, les activités nautiques en Bretagne, randonnées, voyages (grâce au partenariat avec l'ANCV).

L'aide au départ en vacances, un partenariat de longue date avec l'ANCV :

Depuis 2006, VOIR ENSEMBLE et l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) sont partenaires pour soutenir l'accès aux vacances.

Ensemble, ils contribuent au départ en vacances de déficients sensoriels (cécité et surdité), avec ou sans handicaps associés, jeunes ou moins jeunes, leur éventuel accompagnant, lors de séjours collectifs ou individuels.

Ce partenariat permet de réduire les coûts à la charge des vacanciers et ainsi de permettre un séjour impossible sans cette aide logistique et financière.

En 2023, des adhérents de VOIR ENSEMBLE, des résidents de nos établissements et services de VOIR ENSEMBLE, mais également d'autres associations partenaires (Maison des aveugles, APAJH, AVH), ont pu bénéficier de ce partenariat, puisque VOIR ENSEMBLE est la seule référence de l'ANCV dans le secteur de la déficience visuelle.

Cette année, 15 personnes ont pu partir grâce au volet « Aide départ vacances ».

Voir Ensemble bénéficie aussi de l'offre BSV (Bourse solidarités vacances) qui s'adresse aux salariés de nos structures, sous conditions de ressources et sous contrat au moment du séjour ainsi qu'au programme Seniors en vacances, qui a pour objectif de contribuer aux politiques de prévention et de lutte contre la dépendance des personnes âgées.

Le site d'APV (aide aux projets vacances) a été refondé, il est désormais plus moderne, plus fluide et plus rapide. Il se nomme dorénavant Espace Action Sociale. Notre association est ici parfaitement dans son rôle d'attention aux moins favorisés

4 Accompagner le vieillissement de la société

Le vieillissement des personnes déficientes sensorielles est une préoccupation majeure de l'association. C'est une réalité démographique à laquelle VOIR ENSEMBLE est directement confrontée. Dans ses groupes, la moyenne d'âge est élevée. Côté établissements, le vieillissement des résidents est également à prendre en compte pour adapter les modalités de leur accompagnement.

Notre projet s'inscrit dans le souhait de veiller au respect de la dignité des personnes handicapées vieillissantes et plus largement des personnes en situation de handicap sensoriel, en perte d'autonomie. L'enjeu est d'envisager le vieillissement comme une période de la vie d'une personne avec sa richesse d'expériences de vie et ses choix, en valorisant les particularités de l'accompagnement liées aux personnes déficientes sensorielles : être avant tout une personne et pas seulement une personne handicapée vieillissante. Il s'agit aujourd'hui d'anticiper les attentes des personnes accompagnées et les nouvelles conséquences dues au vieillissement. La personne vieillissante est une personne nécessitant un accueil et un accompagnement de plus en plus conséquent en fonction de la diminution de ses capacités. La vie est, en outre, une succession de ruptures que chacun affronte plus ou moins bien avec l'avancée en âge et ses difficultés, voire ses déficiences.

Pour toutes ces raisons, il est indispensable de sortir de la sectorisation des réponses, mais au contraire, de créer du lien entre les différents acteurs pour qu'ils apportent une réponse cohérente, homogène et durable.

L'association prend en compte le vieillissement des usagers et résidents de nos structures en lien avec la réalité de chaque territoire : dans les Hauts-de-France, près de 45 % des personnes accompagnées par le SAVS 59 ont plus de 60 ans. Le SAVS a obtenu depuis 2020 une extension de 2 places spécifiques pour accompagner les personnes déficientes visuelles vieillissantes (dans les faits, 6 personnes sont réellement suivies).

Les SAVS 59 et 62 interviennent régulièrement dans les EHPAD en vue de faciliter l'intégration future d'un déficient visuel dans sa prise de repères, ou bien lorsque la vue d'un résident se dégrade. Des sensibilisations auprès des équipes peuvent être aussi organisées.; la première pierre du nouvel EHPAD de St Satur a été posée en juillet 2023, il permettra aux résidents de bénéficier d'une meilleure accessibilité en fauteuil roulant et de profiter de salles d'eau modernisées et individuelles; projet avec la maison de retraite de Frossay pour l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes dans le pôle Pays de la Loire en émergence ; toujours dans les Pays de Loire, une dynamique de compagnonnage est engagée depuis 2 ans au soin des équipes, avec l'objectif de répondre aux besoins spécifiques des résidents ; transformation de quatorze places d'hébergement en places de foyer de vie pour un accueil de personnes handicapées vieillissantes, en attente d'agrément et ouverture d'un habitat partagé pour 8 personnes vieillissantes ; et au quotidien depuis longtemps dans les pratiques professionnelles, la prise en compte du vieillissement à travers d'unités de vie dite à rythme différent.

Des partenariats sont noués avec les acteurs de la gériatrie (interventions dans les EHPAD du secteur), formation de nos professionnels à l'accompagnement du vieillissement, intervention de nos équipes dans les structures de personnes handicapées vieillissantes pour former/sensibiliser aux réalités de la déficience visuelle, intervention au domicile de personnes handicapées vieillissantes pour travailler sur leur autonomie et leur permettre de rester le plus longtemps possible à leur domicile ou sur le retour à domicile, après une hospitalisation.

La question de l'accompagnement également de nos professionnels à des pratiques plus lourdes, tant physiquement qu'émotionnellement, voire à l'accompagnement des fins de vie, sont autant de points de vigilance et d'actions à mener à leurs côtés (formations, adaptation du matériel de travail, groupes de parole et échanges entre pairs...).

3.2 Défi 2 : être acteur du débat public

Afin de peser sur le débat public et de participer à l'élaboration des politiques du handicap, il est nécessaire de mener des actions. Les champs d'action sont larges : le respect de ses droits, mais aussi la place de la personne dans des institutions comme l'Église.

Depuis de nombreuses années, le milieu associatif, dont l'ADN est par essence militant, s'est emparé de plusieurs outils : les sensibilisations auprès du grand public, du milieu scolaire ou professionnel, mais aussi le plaidoyer, un lobbying citoyen, pour faire connaître et progresser sa cause dans la société.

La sensibilisation, acculturer le plus grand nombre au handicap :

Cette année encore, nos groupes locaux ont été en première ligne pour sensibiliser le grand public au handicap visuel. En voici quelques exemples :

- Doubs

En juin, le groupe a participé aux journées Handi-citoyennes organisées par le CCAS de Besançon, en partenariat avec les associations spécialisées, dont le but est de sensibiliser au handicap et faire ainsi évoluer le regard des élèves de la ville.

- Loir-et-Cher

Le 13 mars, le groupe du Loir-et-Cher a sensibilisé des élèves du collège Louis Pasteur de Morée durant tout l'après-midi. Ces élèves ont pour projet d'assister aux jeux paralympiques de 2024. Ce même jour, ce sont le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, et Marie-Amélie Le Fur, athlète handisport et multiple médaillée paralympiques, qui ont rendu visite aux élèves le matin, et ce, afin de soutenir le projet des élèves.

- Tarbes-Lourdes

Du 23 au 28 avril, durant le Frat à Lourdes (pèlerinage des lycéens d'Ile-de-France qui a lieu tous les deux ans), le groupe a rencontré et sensibilisé les jeunes pèlerins.

- Vendée

Le groupe de Vendée a travaillé, avec d'autres associations du handicap, à l'amélioration de l'accessibilité de Biotopia, espace unique en Vendée qui sensibilise à l'environnement, pour l'obtention du label handicap. Également, le groupe a participé aux journées "La Forêt pour tous" les 15 et 16 avril derniers pour sensibiliser les visiteurs au handicap visuel.

1 Prendre notre place dans l'Église

Réaffirmée par l'association, la dimension chrétienne de VOIR ENSEMBLE l'amène à contribuer aux réflexions menées par l'Église et à travailler seule ou en partenariat à l'accueil des personnes déficientes visuelles dans l'Église de France.

En 2023, au-delà de l'organisation du pèlerinage de Lourdes, la Pastorale de VOIR ENSEMBLE a poursuivi ses actions en lien avec Promesse d'Église, le Comité catholique contre la faim et pour le développement-Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), la Pastorale des personnes handicapées (PPH), de l'Office chrétien des personnes handicapées (OCH), des instances diocésaines et des médias chrétiens.

2 La militance portée par le plaidoyer

La démarche de plaidoyer permet à notre association de construire une parole nationale, déclinée à tous les niveaux de l'association.

VOIR ENSEMBLE prône une approche et des actions militantes communes aux acteurs de la déficience visuelle, tant nationalement que localement. Cette approche inter-associative concerne non seulement la déficience visuelle, à travers les commissions de la CFPSAA (confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes), le handicap en général (Collectif Handicaps), l'ensemble du monde associatif et le monde de l'entreprise.

En 2023, plusieurs actions ont ainsi été menées contribuant à la visibilité du positionnement de VOIR ENSEMBLE :

- **Mobilisé pour les métiers de l'Humain**

Après une crise sanitaire qui a très fortement touché les secteurs du social et du médico-social, la situation est clairement critique aujourd'hui dans nos associations. Pourtant, malgré les difficultés, des milliers de professionnels restent mobilisés pour assurer l'accompagnement quotidien de millions de personnes comme les salariés des établissements et services de Voir Ensemble.

Cette année, notre association est restée mobilisée face à la crise des métiers de l'Humain et, par une campagne numérique, elle a tenu à rappeler l'importance des professionnels du social et du médico-social et de leur engagement quotidien auprès de millions de personnes. Voir Ensemble a également écrit au ministre des Solidarités de l'époque, Monsieur Jean-Christophe Combe, afin de lui adresser des propositions pour mettre un terme à la crise du social et du médico-social.

24 visuels de professionnels ont été réalisés et diffusés, une façon pour Voir Ensemble de mettre en lumière l'engagement de ses salariés et leurs profils divers et complémentaires au service des personnes accompagnées par nos structures.

- **Pour un métro parlant dès maintenant**

Dans toutes les villes de France dotées d'un métro, les rames annoncent les stations... sauf à Paris. Il faudra attendre 2036 pour que toutes les lignes parisiennes soient équipées de rames capables d'annoncer les stations...

À l'approche des Jeux olympiques et paralympiques et dix-huit ans après la grande loi handicap du 11 février 2005, avec la CFPSAA, apiDV, l'Association Valentin Haüy, la Fédération des aveugles de France, Voir Ensemble et l'Institut national des jeunes aveugles ont lancé une pétition pour la vocalisation du métro de Paris en juin.

Également, pour médiatiser ce combat commun, elles ont organisé une action le 22 juin au matin à la station Duroc afin de sensibiliser les usagers du métro et faire signer cette pétition.

L'après-midi, des représentants des associations sont allés à la rencontre de la direction de la RATP et d'Ile-de-France Mobilités.

En octobre, avant une nouvelle réunion avec la RATP et IDF Mobilités, une vidéo présentant un Tour de France des métros vocalisés a été diffusée sur les réseaux sociaux afin de maintenir la pression.

- **La DV à l'Assemblée nationale**

Sous l'égide de la CFPSAA (Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et des amblyopes), les associations du handicap visuel ont organisé avec Madame Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, une journée de sensibilisation des parlementaires et des collaborateurs le 15 novembre dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

VOIR ENSEMBLE proposait la découverte du braille et sensibilisait aux malvoyances grâce à ses lunettes de réalité virtuelle IRVA et la cheffe de service du SIADV Normandie, Guillemette de Nantois.

- **Les soirées du plaidoyer : partager une culture commune**

Les soirées du plaidoyer sont organisées trois fois par an et sont des temps d'échanges et de formation sur nos thèmes de plaidoyer. Elles rassemblent nos salariés et nos adhérents en visio un jeudi en fin de journée.

Cette année, une soirée a été organisée en mars sur les commissions d'accessibilité, une en juin sur l'accessibilité numérique et la dernière en novembre sur l'inclusion scolaire.

Les intervenants étaient des administrateurs, des adhérents et des salariés : qu'ils soient tous remerciés !

- **L'Étude Homère : de nouveaux horizons**

L'enquête Homère a été initiée par un collectif d'associations et l'Institut national des jeunes aveugles (INJA). Elle repose sur une démarche participative impliquant plus d'une cinquantaine de contributeurs : les personnes déficientes visuelles, leurs proches et les professionnels qui les accompagnent. Cette étude permet de mieux comprendre ce que les personnes vivent au quotidien, mais aussi ce qu'elles savent de leur déficience visuelle, mettant en évidence, pour certaines d'entre elles, les difficultés de compréhension ou de réception du diagnostic médical.

Le 7 février 2023, un colloque de restitution s'est tenu au Conseil économique, social et environnemental réunissant l'ensemble des porteurs de l'étude, les chercheurs qui nous ont accompagnés depuis le début et nos soutiens financiers.

Si la première phase est terminée, le collectif poursuit son travail par la réalisation de cahiers thématiques. Le premier qui est sorti, fin 2023, a pour thème "La scolarisation et les études supérieures".

En 2024, deux autres cahiers sont prévus : le premier sur le sport, en raison de l'année olympique et paralympique, le second sur la déficience visuelle chez les 60 ans et plus.

Également, la création d'un observatoire de la déficience visuelle reste l'objectif principal pour 2024.

- **Une présence dans les médias et les réseaux sociaux**

La page LinkedIn de VOIR ENSEMBLE a été créée en 2022.

VOIR ENSEMBLE a signé, en 2023, une convention pour mutualiser une attachée de presse avec d'autres partenaires de la déficience visuelle.

En septembre, une alternante a rejoint les forces vives du siège pour renforcer notre présence digitale.

3 Développer formations et sensibilisations

Experte dans la déficience sensorielle, l'association est, de ce fait, amenée à proposer ou à répondre à des demandes de formation ou de sensibilisation à la déficience visuelle auprès de ses partenaires associatifs, du champ du handicap ou non, auprès d'élus ou d'entreprises (offices de tourisme, musées, transports) ... Les différents services SIADV, SAE, SAVS, SAMSAH y consacrent une partie de leur temps (utilisation des lunettes IRVA pour sensibiliser les collègues d'un salarié déficient visuel par exemple). Certains professionnels sont amenés à intervenir dans des écoles (du primaire jusqu'aux études supérieures) ou dans des hôpitaux. Ce travail fait l'objet de conventions, Agefiph le plus souvent.

L'ensemble des professionnels concernés se font un devoir de répondre positivement à chaque sollicitation.

Du côté du Mouvement, la mobilisation se fait facilement et régulièrement autour d'ateliers de découverte du braille, des goûters ou des déplacements sous bandeau, des ateliers de découverte de l'audio description ou une initiation au showdown. Autant d'occasions de découvrir la déficience visuelle et de fonctionner en lien avec d'autres.

3.3 Défi 3 : faire vivre l'ouverture

Le monde associatif est en constante évolution : certaines associations disparaissent, d'autres fusionnent, d'autres se créent, les contraintes administratives et budgétaires sont toujours plus lourdes et chronophages, l'engagement des bénévoles plus fluctuant qu'auparavant. Comment alors renforcer, vivifier et pérenniser notre vie associative ? S'ouvrir vers l'extérieur semble une réponse pertinente, générant de nombreux retours sur investissement.

Vers une campagne de recherche de nouveaux adhérents :

La journée intergroupe de mars 2023, journée de regroupement des groupes locaux et des commissions, a été dédiée à la préparation d'une campagne de recrutement de nouveaux adhérents. Cette idée vient de nos adhérents qui l'ont proposée l'année précédente lors de la journée intergroupes 2022.

Cette campagne préparée collectivement en 2023 a reçu le soutien de notre nouvelle alternante en communication arrivée en septembre, Oumou Minthe. Elle a créé de nouveaux supports de communication en fin d'année (flyers, affiches et visuels pour les réseaux sociaux) et modernisé notre livret d'accueil. Ces nouveaux outils ont été présentés en décembre à nos adhérents avant un lancement prévu de la campagne à la mi-janvier 2024.

Développement du service civique :

Après son expérimentation en 2022 grâce à l'accueil d'une première volontaire au siège, nous avons accueilli au siège Laurie John-Lewis en octobre pour continuer d'aider les groupes franciliens et à développer les liens entre nos structures d'Ile-de-France et les groupes.

De plus, deux autres missions ont été lancées sur le pôle Centre-Auvergne-Bourgogne : une pour notre EHPAD de Saint-Satur et une pour notre Foyer La Pyramide.

1 Partenariats et nouveaux publics

VOIR ENSEMBLE s'inscrit dans un réseau de partenaires associatifs ou institutionnels, du champ du handicap ou non, au niveau national comme au niveau local. L'association souhaite poursuivre et renforcer son action dans cette voie afin de sortir de l'entre-soi, de faire connaître le handicap sensoriel à toutes les composantes de la société et de miser sur la force du collectif pour faire avancer nos combats en nouant des partenariats d'opportunité ou sur le long terme.

Au-delà de nos actions et partenariats réguliers avec le secteur de la déficience visuelle (CFPSAA) et le CCFD-Terre solidaire, et qui permettent d'être pleinement acteur du débat public, plusieurs groupes se sont lancés dans des partenariats locaux, leur permettant de développer certaines activités ou d'obtenir un soutien à des actions.

Le handicap visuel : un patrimoine vivant

Le 16 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, l'INJA-Louis Braille et les associations VALENTIN HAUY, apiDV et Voir Ensemble, présentaient le patrimoine de la déficience visuelle.

Plus de 500 personnes ont visité l'INJA et participé aux ateliers proposés par les différentes organisations.

Voir Ensemble y représentait le patrimoine du sport avec le showdown et la pétanque adaptée grâce au concours du groupe de Paris.

À noter également les comités d'entente et partenariats initiés par certains groupes autour d'une activité (showdown), pour organiser une permanence et s'ouvrir ainsi à de nouveaux publics (paroisse par ex), pour mieux suivre les questions d'accessibilité.

Le showdown au Cameroun :

Après une première visite pour présenter ce sport en septembre 2022, Bertrand Laine et Marie-Annick Monchatre de VOIR ENSEMBLE sont retournés au Cameroun pour proposer un stage de perfectionnement en avril. Une douzaine de participants ont pu s'essayer à la pratique de ce sport avec le soutien de l'Association nationale des aveugles du Cameroun (ANAC) et de notre Commission de la solidarité internationale.

Le travail en partenariat se développe depuis de nombreuses années dans le secteur médico-social pour apporter les meilleures réponses possibles aux personnes accompagnées.

Les services viennent en appui d'autres structures dans le cadre d'appels à projet : notamment avec une plateforme de répit des aidants, des prestations d'études ergonomiques des postes de travail.

D'autres partenariats sont établis par exemple, comme dans les Hauts de France avec un créateur d'outils de compensation, cela débouchant sur une activité pour certains travailleurs de l'ESAT pour l'assemblage de leur produit.

Des partenariats étroits sont de facto noués avec les MDPH. Sur la Bretagne-Normandie, la direction siège au COMEX de la MDPH des Côtes d'Armor et au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA).

D'autres, en direction d'un demandeur institutionnel sont aussi développés tels les échanges et le soutien auprès de crèches avec le projet Accessibil'histoire dans la Nièvre, les relations inter EPHAD, la pratique d'activités de loisirs avec des associations sportives ou culturelles ou en participant à la réflexion au sein des instances locales, départementales ou régionales et dans les Communautés 360 et les ERHR (équipe relais Handicaps rares) dans plusieurs régions.

Les partenariats évoluent en permanence en adéquation avec la réalité des besoins au sein comme hors du secteur médico-social. L'organisation médico-sociale oblige de fait à ouvrir nos structures à d'autres handicaps avec l'obligation de former les équipes. Le dispositif Vivre dans la Cité et le SAS-HR (service d'accompagnement spécialisé handicap rare) dans les Pays de la Loire rassemblent des personnes pluri handicapées ; l'IJA Les Charmettes accueille des enfants en situation complexe, de même que pour le dispositif enfants de Bretagne qui accompagne quelques jeunes en situation de handicap intellectuel ; les ESAT reçoivent également d'autres handicaps tout en gardant une priorité pour les personnes déficientes visuelles, il faut alors décider en équipe de la capacité de pouvoir le faire dans de bonnes conditions et élargir ses partenariats ; les services sont amenés à prendre en compte ce type de situation dans leur travail avec d'autres ESMS (IME, SESSAD).

Sur l'Île-de-France, le SAVS REMORA 95, accueillant un nombre grandissant de personnes sourdes qui se présentent directement au service sans notification pour différentes demandes et notamment des démarches administratives, a mis en place, en partenariat avec la MDPH, et proposé des permanences sociales qui leur ont été spécifiquement dédiées, au sein des locaux de la MDPH.

Ces différents cas de figure obligent nos professionnels à travailler en lien avec les partenaires de la santé de droit commun : mise en place de la télémédecine, conventions avec des professionnels de la santé, mais aussi interventions de nos professionnels auprès de services d'ophtalmologie par exemple.

2 L'international

Si la construction d'une société véritablement inclusive se heurte encore chez nous à de nombreux obstacles, le défi est encore plus considérable pour les personnes aveugles et malvoyantes des pays dits en développement.

Cependant, grâce à l'émergence parmi elles de responsables opiniâtres qui ont réussi à faire changer peu à peu le regard porté sur le handicap visuel, de réels progrès ont été accomplis en matière d'accès à l'éducation et à diverses formes d'insertions socio-professionnelles.

Ces efforts contribuent à la construction d'un monde plus inclusif auquel VOIR ENSEMBLE doit continuer d'apporter sa contribution.

La CSI au sein de VOIR ENSEMBLE agit depuis plus de cinquante ans en partenariat avec des organisations de personnes déficientes visuelles des pays en développement, principalement en Afrique francophone, par l'envoi de matériel didactique, l'organisation et le cofinancement de stages de formation aux apprentissages spécifiques (braille, locomotion...), l'aide au financement de la rémunération du personnel d'encadrement pour des écoles d'enfants et de jeunes en situation de déficience visuelle. Elle cofinance également certains projets générateurs de revenus, conçus et mis en œuvre par des associations locales au profit des personnes aveugles ou malvoyantes. Les actions de la commission pour 2023, évoquées dans la première partie de ce rapport, contribuent à l'ouverture de l'association.

3.4 Défi 4 : s'adapter aux enjeux de demain, développer le rayonnement de l'association

Pour la prochaine décennie, une part importante des enjeux pour notre association sera de développer et faire connaître ses actions plus largement, dans un secteur médico-social en plein bouleversement, de porter des innovations, en particulier dans les domaines du numérique et du développement durable.

Cela concerne les différentes composantes de VOIR ENSEMBLE : le Mouvement comme les établissements et services. VOIR ENSEMBLE souhaite adapter son fonctionnement à une évolution toujours plus forte vers un tout numérique, aux nouvelles formes d'engagement et aux réalités locales pour répondre au mieux aux attentes et besoins des personnes en situation de handicap visuel.

Les nouveaux enjeux du secteur social et médico-social, décloisonner et coordonner les prestations et moyens nécessaires au parcours de vie et de soin des personnes, sont fondés sur l'histoire du secteur et l'évolution des politiques publiques ainsi que des pratiques et l'apparition de nouvelles notions telles, la personne, le parcours, le territoire. L'État nous demande d'adopter une approche situationnelle et territoriale pour répondre de façon articulée et cohérente à l'ensemble des besoins et attentes de la personne. Cela se fait dans le cadre d'une stratégie d'intervention globale et partagée, sous la forme d'un « plan personnalisé », en veillant à éviter les ruptures de parcours et d'inscrire les interventions dans une dynamique qui a du sens pour la personne : parcours de vie, parcours de soins, etc. Les équipes médico-sociales, dans leur pratique quotidienne, se trouvent en première ligne pour répondre à cet enjeu.

À quoi devons-nous nous attendre dans cette révolution culturelle ? Aujourd'hui l'administration attend des établissements et services médico-sociaux qu'ils soient ouverts sur leur environnement, qu'ils participent au maillage territorial des ressources sanitaires, sociales, médico-sociales et de droit commun.

Cette évolution du secteur médico-social nécessite pour VOIR ENSEMBLE d'être dans ce domaine « appui ressource » pour un territoire, de fonctionner en dispositifs, avec des plateformes de services et, par conséquent, de trouver des ressources humaines et financières complémentaires.

Du renfort pour la communication :

En septembre, le Siège de VOIR ENSEMBLE a accueilli Oumou Minthe en contrat d'alternance pour deux ans. Oumou est ainsi chargée de développer notre présence digitale et participe aux actions et projets du service communication.

Le Voir Demain reconnu grande cause :

Notre revue nationale, Voir Demain, sera à partir de 2024 sous le régime presse « Grande Cause nationale ».

C'est une belle reconnaissance du travail réalisé et du fait que les sujets de nos dossiers et de nos rubriques Regards (éclairés - nouvelle rubrique à partir de 2024 -, inclusifs et intérieurs) ont un côté universel pour ce qui concerne la déficience visuelle en dépassant le simple cadre de Voir Ensemble.

Une œuvre collective puisque c'est le résultat des choix du comité éditorial et des divers contributeurs qui enrichissent chaque numéro. Merci et bravo à tous !

1 Porter des innovations / place du numérique :

Du côté de l'innovation

Une première journée dédiée à l'innovation :

Le 1^{er} décembre, VOIR ENSEMBLE a vécu sa première journée sur la recherche et l'innovation organisée par les salariés de son pôle Centre-Auvergne-Bourgogne à Moulins et en présence de Christophe Jouffrais, directeur de recherche au CNRS.

L'innovation est au cœur de notre association et du travail de nos professionnels, dont certains s'associent au monde de la recherche pour créer les solutions qui permettent d'améliorer le quotidien des personnes déficientes sensorielles.

Une journée exceptionnelle qui a réuni plus de 150 personnes et qui amène l'association à travailler sur la création d'un Comité éthique et d'un Conseil scientifique.

Du côté du numérique

Aider nos adhérents dans la prise en main des outils numériques :

Afin d'accompagner nos adhérents dans l'utilisation des outils numériques, VOIR ENSEMBLE a lancé en 2023 des ateliers informatiques. Ces ateliers ont lieu trois fois par an en visio et par téléphone et sont animés par Cédric Thévenet, adhérent du groupe du Puy-de-Dôme et formateur en nouvelles technologies. Cette année les thèmes ont été : utiliser NVDA, naviguer sur internet avec NVDA et consulter et rendre accessible un PDF.

De même, une formation en distanciel à l'utilisation des pages internet des groupes et commissions a été animée en février. Cédric Thévenet y était aussi présent pour former les personnes aveugles.

Le renforcement des partenariats avec le secteur médical s'est poursuivi cette année en étendant la télémédecine sur nos différents pôles et le recours au dispositif Handisoins (une plateforme qui permet de trouver des soins adaptés aux personnes en situations de handicap) dans les Pays de la Loire. La pénurie en infirmière ne permet pas notamment de développer ce dispositif autant que souhaité.

Pour compléter, dans la mesure du possible (temps, disponibilité), nos professionnels enrichissent la réflexion sur la prise en compte et l'accompagnement du handicap en apportant des réponses à des situations complexes (tables rondes d'Handicap 22 et participation au GOS - groupe opérationnel de synthèse - organisé par les MDPH qui étudient les solutions d'accompagnement possibles pour les personnes dites « cas complexes » ou « zéro solution »), en participant à la plateforme des aidants...

Ce travail en partenariat débouche sur la réalisation de projets innovants (Kidzpad et déambulateur intelligent en Centre-Auvergne-Bourgogne, lunettes IRVA, système d'encaissement adapté à la déficience visuelle, Nextore, en Gironde et Hauts-de-France) en lien avec des prestataires œuvrant dans les nouvelles technologies.

Pour faire face à tous ces défis liés au numérique, la formation des équipes est cruciale, en particulier en ce qui concerne le digital avec l'arrivée du numérique dans la santé (déploiement d'un DUI sur tous les pôles à compter d'octobre 2023), la veille technologique pour nos services, la mise en place au niveau national d'un SIRH.

Cela nécessite également un investissement régulier dans du matériel actualisé par rapport à l'évolution des besoins et des avancées technologiques, pour optimiser le travail des équipes et rester performant. Une attention particulière est portée sur les conditions de travail des équipes, ainsi la direction des Pays de Loire s'est équipée de robots aspirateurs laveurs notamment. Le travail de recherche-action engagé en Pays de la Loire avec l'Équipe Relais Handicaps Rares et le CRA (centre ressources autisme) se poursuit.

Par ailleurs, dans l'objectif de mieux connaître la population des déficients visuels, l'analyse des résultats de l'étude Homère s'est poursuivie en 2023. Cette étude nationale reposait sur un questionnaire dense, menée en lien avec huit autres organisations et associations du secteur, pour disposer de données pour un futur observatoire de la déficience visuelle, mais surtout pour conduire les actions prioritaires à mettre en place pour œuvrer à l'inclusion des personnes déficientes visuelles et soutenir la réalisation de leurs aspirations. Le colloque de restitution s'est tenu le 7 février 2023.

2 Adapter notre fonctionnement :

Du côté du Mouvement, la Journée Intergroupes avait pour thème « La campagne de recherche de nouveaux adhérents ». Des pistes de travail ont été proposées notamment sur les missions de bénévolat possibles, une réflexion menée sur les talents et compétences dont Voir Ensemble a besoin, sur les outils et supports à déployer, notamment, pour cette campagne.

Dans les Pays de Loire, des formations sont consacrées au Makaton et au FALC, ainsi les comptes-rendus des Conseils à la Vie Sociale sont transmis en « Facile à lire et à Comprendre ».

3 Développement du bénévolat et des formes d'engagement :

Dans l'objectif de renforcer l'équipe et d'assurer de nouvelles missions, le siège accueille depuis octobre 2023, une nouvelle jeune volontaire en service civique.

4 la dimension du développement durable :

Le principe général du développement durable est qu'il doit répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il recouvre plusieurs dimensions :

- Économique : cela comprend les compétences de l'ensemble des personnes du réseau, notamment celles des professionnels, les capacités organisationnelles, le système d'information et de communication, l'image de l'association.
- Social et sociétal : améliorer la réponse apportée aux problèmes qui nous sont posés.
- La gouvernance : nécessité d'une implication forte dans la responsabilité sociétale et environnementale.
- Environnemental, avec trois axes déterminants : l'atténuation du changement climatique, la réduction de la consommation énergétique, la gestion des déchets.

Les dimensions écologiques et humaines sont au cœur de la réflexion de nos différentes structures, chaque pôle met en place des aménagements pour s'engager dans le sens du développement durable : travail sur les repas, la gestion des excédents alimentaires et des déchets, définition d'une politique RSE (responsabilité sociale des entreprises).

L'ESAT Domaine du Puch se dirige vers une protection biologique intégrée (17 hectares de terres cultivées en agriculture biologique), la conversion biologique des Bordeaux blancs et des rouges dans un avenir proche ; et côté atelier espaces verts, il a investi dans du matériel électrique. L'établissement a investi dans un broyeur de végétaux pour limiter l'empreinte carbone des véhicules transportant les déchets en déchetterie. Toutes ces évolutions se font avant tout dans un souci de protection de la santé des travailleurs et limiter la pénibilité de certaines tâches.

Les pôles qui doivent renouveler leur flotte de véhicules, choisissent de sortir massivement du Diesel pour aller vers l'hybride, le GPL et l'électrique, malgré le coût.

Un projet de panneaux photovoltaïques est en cours et devraient être installés en Bretagne au Foyer Beaubois pour 2024.

Sur le pôle Centre Auvergne Bourgogne, l'EHPAD effectue un recyclage des masques et un tri sélectif des déchets.

Les bâtiments de Terre-Neuve vont subir des travaux d'isolation thermique axés sur le solaire et obtenir un financement, le financement pour l'achat de renouvellement d'une chaudière adaptée.

5 Développement par les activités :

Au-delà des conventions de partenariats, plusieurs groupes se sont emparés de cet item de notre projet associatif pour lancer en 2023. Quelques exemples :

- Sur l'Île-de-France, des cafés rencontres, en lien avec l'ANPSA (association nationale pour les personnes sourdaveugles), ont permis aux personnes sourdes aveugles de se réunir et d'échanger sur leurs expériences.
- Sur Cergy, le service et les personnes accompagnées ont participé à la journée Handisport organisée à l'île de Loisirs. Cela a permis à tous de s'essayer au tandem, joëlette, au parcours dans les arbres, au tir laser, tir à l'arc, pédalo...
- Un Challenge aquatique a été organisé en juin, par un club de natation du Val-d'Oise, avec découverte des bassins et des jeux pour appréhender l'espace et prendre confiance en soi, ainsi qu'une rencontre avec une nageuse de haut niveau en situation de handicap.

6 La démarche commerciale :

Les ESAT et les EA mettent en œuvre pour leurs salariés ou travailleurs un accompagnement spécifique destiné à favoriser la réalisation de leur projet professionnel, la valorisation de leurs compétences et leur mobilité au sein de VOIR ENSEMBLE ou d'entreprises extérieures. Ces structures connaissent de fortes évolutions législatives depuis 2020.

Les EA occupent une place restreinte, mais singulière au sein des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, mais font totalement partie du marché du travail. Le travailleur handicapé y a un statut de salarié de droit commun.

Les ESAT ont une place à part dans le monde du handicap : ils proposent aux personnes en situation de handicap orientées vers un milieu protégé d'exercer une activité professionnelle et de recevoir un soutien médical, social et éducatif. Ces travailleurs, qui n'ont pas le statut de salariés, perçoivent une rémunération garantie, comprise entre 55 % et 110 % du Smic.

L'association VOIR ENSEMBLE pense que ces dispositifs sont nécessaires et adaptés aux personnes déficientes visuelles, car elles sont confrontées directement au monde concurrentiel du travail avec une nécessité de performance, mais dans un cadre adapté à la situation de chaque personne déficiente visuelle.

Les évolutions législatives concernant les EA et les ESAT impliquent une reconfiguration et une adaptation des missions sociales dans un contexte d'évolutions multidimensionnelles : une politique d'inclusion, les publics accueillis, le marché concurrentiel. Dans ce contexte, l'association doit permettre aux directeurs de ces structures de disposer d'un cadre et de modalités d'intervention adaptés aux nouveaux défis, de travailler avec les acteurs qui œuvrent dans ce champ : financeurs, réseaux d'insertion professionnelle, réseaux d'entreprises...

Nos ESAT mettent l'accent sur le recrutement pour répondre à l'enjeu commercial. Un nouveau chef d'atelier a été recruté à Renaissance, avec un profil orienté sur la dimension commerciale, à l'été 2023.

Depuis 2022, un site Internet dédié aux activités commerciales de l'ESAT Renaissance (<https://www.lentre-vue.fr/>) portant plus spécifiquement sur le restaurant l'Entre-Vue, la Cafet' (située au sein de l'IRTS) et la Boutique a été mis en ligne, de même qu'un compte LinkedIn.

Fin 2023, l'ARS des Hauts-de-France a versé un crédit non reconductible dont un montant ciblé devrait permettre l'embauche d'un contrat d'apprentissage marketing/commercial à l'ESAT Renaissance et d'un contrat de même type pour un qualicien en formation, afin d'améliorer les process de production et de qualité.

À l'ESAT du Puch, un commercial a été embauché en contrat pro pour la deuxième année et cela a permis de travailler sur l'image de l'entreprise Puch et d'alimenter les réseaux sociaux. Une réflexion est à mener afin d'étudier une possibilité de pérennisation d'un poste de commercial pour le vin.

L'image renvoyée par nos différents sites est importante et une réflexion est menée dans chaque pôle pour améliorer la visibilité de leurs actions. L'expertise de nos professionnels est assez largement reconnue, mais cela permet de nous faire connaître de nouveaux acteurs qui n'interviennent pas forcément dans le champ du handicap : municipalités (participation aux commissions d'accessibilité), entreprises et/ou institutions publiques ou privées (formation/sensibilisation des équipes à la déficience visuelle, adaptation de locaux...), clubs sportifs...

L'EA du pôle Bretagne-Normandie est encore en cours de développement de sa politique commerciale avec une réflexion sur sa charte graphique, ses supports de communication pour développer la vente de sa production. Le national apportera tout soutien.

De façon générale, la réflexion sur une communication adaptée à chaque enjeu valorise le travail réalisé sur le terrain et la capacité d'innovation des équipes (film, émission de radio, réalisation de documents de communication ciblés...).

Structurer la démarche commerciale est importante tant sur le plan économique, puisque l'association finance ces activités sur fonds propres, mais également en termes d'image et de plaidoyer pour conforter la place des personnes en situation de handicap dans la société et valoriser leurs productions.

4. CONCLUSION

L'année 2023 a été marquée par un changement de gouvernance et de dirigeance.

Après 44 ans de présidence de Jacques Charlin, notre nouveau Président Matthieu Juglar a été élu lors de l'assemblée générale du mois de juin et il s'est entouré d'un bureau renouvelé. Les deux vice-présidents se sont vus confiés, en sus de leur fonction, des missions plus spécifiques, pour l'un étant identifié comme référent pour la partie Mouvement, pour l'autre pour la partie gestionnaire de l'association relative aux établissements et services.

Une passation s'est faite également au niveau de la Direction générale au 1^{er} octobre et de nouveaux visages sont venus renforcer l'équipe du siège.

Les périmètres d'action des collaborateurs ont été repensés et structurés pas pôles de compétences renforcées, afin que le « qui fait quoi » soit plus explicite pour tous et permettent de rendre les fonctions support les plus efficaces et réactives possibles.

De nombreux travaux ont été réalisés, que ce soit au siège pour accueillir les nouveaux collègues, mais également au niveau des pôles avec un travail actif de la commission patrimoine afin de préserver et de sécuriser le patrimoine associatif.

2023 a été aussi un tournant en termes d'innovation dans nos pratiques, ou du moins en termes de visibilité. À l'initiative du pôle Centre Auvergne Bourgogne s'est tenue une grande journée nationale Recherche et Innovation qui a été l'occasion pour toutes les équipes de professionnels d'exposer les projets innovants, réalisés ou en cours d'étude, qui se développent au sein des différents pôles de Voir Ensemble, au bénéfice des personnes déficientes sensorielles.

Des chercheurs de haute volée ayant travaillé en collaboration avec les équipes sont également intervenus, nous amenant à une réflexion dont les contours se précisent sur l'année 2024, pour la création d'un comité éthique et d'un conseil scientifique, en interne.

Je ne peux pas ne pas citer les mots écrits récemment par notre président Matthieu Juglar :

« Continuité et renouvellement sont les deux termes qui résument les activités de Voir Ensemble en 2023, qui s'est inscrite dans cette dynamique double.

Le soutien des financeurs s'est avéré indispensable, afin de pérenniser l'action de ses établissements et services, appuyés par le dynamisme de ses groupes de bénévoles et de militants.

De la sorte, Voir Ensemble compte bien devenir un rassemblement de militants experts, animés par des valeurs chrétiennes d'espérance en vue d'un avenir toujours plus inclusif. »

Que tous, professionnels, personnes que nous accompagnons, travailleurs de nos ESAT, bénévoles, salariés du siège social, soient sincèrement remerciés pour leur investissement et leur mobilisation sans faille, qui positionnent Voir Ensemble en tant qu'acteur majeur de l'inclusion des personnes déficientes sensorielles.

Carole GODIN,
Directrice générale

5. ANNEXES

- Composition du conseil d'administration
- Liste des établissements et services
- 2023 en quelques chiffres
- Représentation de l'activité des établissements et services
- Qui fait quoi au siège ?
- Que proposent les groupes de VOIR ENSEMBLE ?
- Services rendus par le siège aux établissements et services
- Les représentations nationales

6. Glossaire

Agefiph :	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
CCFD-terre Solidaire :	Comité catholique contre la faim et pour le développement-Terre Solidaire
CFPSAA :	Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et des amblyopes
CNCPH :	Conseil national consultatif des personnes handicapées
CNSLC :	Commission nationale Sports, Loisirs et Culture
Copam :	Comité permanent d'animation du Mouvement
Copes :	Comité permanent des établissements et services
CSI :	Commission Solidarité internationale
EA :	entreprise adaptée
Ehpad :	établissement d'hébergement pour personne âgée dépendante
ESAT :	établissements et services d'aide par le travail
Inja :	Institut national des jeunes aveugles
MDPH :	Maison départementale des personnes handicapées
OCH :	Office chrétien des personnes handicapées
PPH :	Pastorale des personnes handicapées
RGAA :	Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.
RQTH :	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
SAE :	service d'appui à l'emploi
Safep :	service d'accompagnement familial et d'éducation précoce
S3AS :	service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation

7. 2023 EN QUELQUES CHIFFRES

- 2 000 adhérents
- Environ 50 groupes locaux
- 9 commissions / groupes de travail nationaux
- 38 établissements et services
- 479 salariés au 31 décembre 2023 (436.16 Équivalents Temps Plein)
- 2 000 personnes accueillies/accompagnées dans nos établissements et services

8. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION au 30 juin 2023

Bureau national :

Matthieu JUGLAR (président national)	non voyant
Lyvay BRINDLE (vice-président national - Mouvement)	non voyant
Patrick DEHAYNIN (vice-président national – établissements et services)	
Françoise MAGNA (trésorière nationale)	voyante
Dominique ALLAIN (trésorier national adjoint)	voyant
Christiane AUDEBERT (secrétaire national)	non voyante
Marie-Claude CRESSANT (secrétaire national adjoint)	non voyante
Père Hervé ROLLIN (aumônier national)	mal voyant

Autres membres :

Yves BAUW	non voyant
Augustin BOUJEKA	non voyant
Marie Céline AFONSO CHANTEPIE	voyante
Jacques CHARLIN (président d'honneur)	non voyant
Angélique CLASSE	non voyante
Yves DUNAND	non voyant
Marie Paule GIRODET	voyante
Valérie HACCART	mal voyante
Bertrand LAINE	mal voyant
Victor LAVEDAN	mal voyant
Théo LENOBLE	non voyant :
Thibaut de MARTIMPREY	non voyant
Christian PUISSANT	mal voyant
Pissin THAN	non voyant

9. LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS et SAMSAH) :

Rémora 93 (Seine-Saint-Denis), (SAMSAH)
Rémora 95 (Val-d'Oise) (SAVS)
Rémora 77 (Seine-et-Marne) (SAMSAH)
Rémora 59 (Nord) (SAVS)
Rémora 62 (Pas-de-Calais) (SAVS)
SAVS Côtes-d'Armor
SAVS DV 53

PCPE (pôle de compétences et de prestations externalisées) :

PCPE adultes DV Saône-et-Loire
PCPE Adultes renforcée Nièvre
PCPE Gestion des Listes d'attente enfants

SAS (section d'adaptation spécialisée) :

SAS Handicap rare 53 à Laval

Dispositifs inclusifs :

Dispositif inclusif "vivre dans la cité " en Pays de Loire
IN CITE – dispositif d'Accompagnement à la Vie Partage (Gironde)
Dispositif enfants Voir Ensemble 22

Services d'appui à l'emploi (SAE) :

Rémora 59
Rémora 62
Service interrégional d'appui aux personnes déficientes visuelles (SIADV) de Bretagne
Service interrégional d'appui aux personnes déficientes visuelles (SIADV) de Normandie

Établissements d'éducation et d'enseignement adaptés :

Dans l'Allier, l'Institut des jeunes aveugles des Charmettes :
Section de première formation professionnelle (SPFP)
Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce (SAFEP)
Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS)

Dans la Nièvre : SAFEP et SAAAS

En Saône-et-Loire : SAFEP et SAAAS

En Mayenne : Service d'éducation et de rééducation à domicile pour aveugles et amblyopes (SERDAA)

SAFEP

SAAAS

Établissements et services de travail protégé (ESAT et EA) :

L'ESAT Renaissance, à Loos
Foyer d'hébergement du Phare à Bordeaux
ESAT le Domaine du Puch

Établissements en fonctionnement continu :

Foyer d'accueil médicalisé de Beaubois, à Bourseul
Foyer d'accueil médicalisé et foyer de vie Notre-Dame de Terre-Neuve et ses deux annexes, le Chêne Vert et les Amarres
Foyer d'accueil médicalisé La Pyramide
Foyer de vie et FAM Le Bel Horizon, à Lamballe
La Résidence Saint-Pierre (EHPAD)

10. QUI FAIT QUOI AU SIÈGE ?

Les missions du siège de l'association sont nombreuses et il nous a paru intéressant de vous proposer ci-dessous une liste des services concrets qu'il rend.

En dehors de l'hébergement rue Mayet, que nombre d'entre vous connaissent bien, les principales missions du siège sont les suivantes :

Pour le Mouvement :

- Organiser/suivre la vie statutaire (conseil d'administration, bureau et assemblée générale), des commissions nationales et des COPAM et COPEs, et autres groupes de travail (ex : commission plaidoyer, équipes projets du COPAM),
- Veiller au respect des statuts,
- Fournir les cartes de membres et les timbres annuels,
- Gérer et actualiser les fichiers des adhérents et des abonnés,
- Remplir les obligations d'une association reconnue d'utilité publique auprès de la préfecture (publication des comptes, envoi des rapports annuels, demandes d'autorisations d'emprunts...),
- Représenter l'association auprès des instances et des partenaires nationaux,
- Informer les adhérents et les responsables de groupes,
- Organiser/animer les formations et journées intergroupes
- Rédiger et envoyer les synthèses et les comptes rendus,
- Organiser la JNAA (autorisations, commande et envoi du matériel...),
- Participer aux assemblées générales de groupes,
- Accompagner la démarche de plaidoyer
- Accompagner le thème d'année
- Accompagner les conflits, problèmes et tensions pouvant apparaître dans les groupes
- Rédiger et fournir les outils de communication (Voir Demain, site internet, newsletter, plaquettes et documents divers, guide des adhérents, revue de presse...) et les informations importantes,
- Rédiger et proposer de nouveaux documents pour les groupes (livret d'accueil des nouveaux adhérents, chartes, livret thème d'année...)
- Gérer les comptes, en veillant à fournir tous les justificatifs nécessaires,
- Gérer les finances et les placements de façon sécurisée et optimisée,
- Établir le bilan financier,
- Négocier les assurances, refacturées à prix coûtant aux groupes
- Aider pour les subventions,
- Aider et signer les conventions de partenariat et les contrats d'engagement républicain
- Aider, voire prendre le relais, pour la trésorerie des groupes,
- Entretien le partenariat avec l'ANCV (agence nationale pour les chèques vacances) :

Pour les établissements et services : (cf. liste complète en annexe) :

- Veiller à ce que les établissements et services restent dans la ligne du projet associatif,
- Assurer leur pilotage,
- Veiller à la démarche qualité,
- Mettre en place l'harmonisation des systèmes de gestion et de paie,
- Optimiser les ressources,
- Accompagner les plans d'économies,
- Veiller au respect des procédures internes (groupes et établissements),
- Accompagner les directeurs dans les réunions et rencontres importantes,
- Gérer les ressources humaines et les relations sociales,
- Minimiser les risques employeur,
- Régler les problèmes juridiques éventuels et de toutes natures,
- Suivre les relations avec les autorités de tarification (conseil départemental, ARS...)

L'ÉQUIPE DU SIÈGE

Une multitude d'autres tâches sont réalisées par l'équipe de salariés du siège (vous pourrez retrouver leurs noms et missions en annexe) afin d'assurer un service et un accueil de qualité, de gérer au mieux les imprévus et les demandes variées des adhérents. Le Siège fait en sorte de ne jamais couper le lien avec les groupes, d'accompagner les établissements et services et d'assurer la continuité du travail. Un grand bravo pour leur adaptation et pour leurs prises d'initiative.

L'organigramme de l'équipe a été remanié et de nouveaux visages et interlocuteurs sont apparus, et cet organigramme a été proposé dans le cadre du dossier de renouvellement des frais de siège.

L'architecture de l'équipe a été élaborée par « pôles de compétences », autour de la Direction générale :

- Pôle ressources humaines
- Pôle financier
- Pôle communication et développement
- Pôle accueil et hébergement

À noter un certain nombre de changements sur le pôle communication et développement, développés ci-après.

Direction Générale (depuis le 01/10/2023) : c.godin@voirensemble.asso.fr

Carole GODIN, Directrice générale, est chargée de mettre en œuvre le projet associatif et politique décidé par le Conseil d'administration. Elle coordonne l'ensemble des services du Siège et leurs liens avec les groupes, les établissements et services. Elle organise, en lien avec le Président, la vie statutaire de l'association en garantissant la conformité aux statuts. Elle est responsable de la tenue des finances et des règles s'imposant aux associations reconnues d'utilité publique et aux établissements, services médico-sociaux. Elle est aussi la cheffe de projet nationale du D.U.I.

Direction Générale Adjointe : p.meunier@voirensemble.asso.fr

Philippe MEUNIER (arrivé le 18/03/2024), Directeur général adjoint, est chargé de piloter l'ensemble des établissements et services et d'accompagner les directions de pôles dans les stratégies de développement et dans le quotidien, parfois complexes au regard des nouvelles modalités imposées par notre environnement très changeant. Il est aussi le garant de la déclinaison et du respect du projet associatif au sein des établissements et services.

Assistante de direction : j.caillot@voirensemble.asso.fr / assdir@voirensemble.asso.fr

Judith CAILLOT, assistante de direction, travaille en lien et en collaboration avec la Directrice générale, le Directeur général adjoint, la DAF et le Président et au besoin avec la DRH

Elle est chargée de l'envoi des circulaires et de l'organisation de l'Assemblée générale, d'établir les convocations et ODJ du CA

Elle a également la charge de la gestion et du suivi de dossiers administratifs, des assurances (flotte véhicule, assurance des bâtiments de l'association, responsabilité civile pour les groupes), du suivi des legs et des assurances vie : en contact et suivi avec les banques, notaires, agences immobilières.

Elle est en lien avec Les banques pour les procurations et révocations du Siège, des établissements et services ainsi que des groupes.

Elle se charge de l'organisation de réunions, de formations, de rencontres diverses, de l'organisation de la JNAA et gère tout dossier avec les prestataires et fournisseurs pour le Siège.

Pôle ressources humaines :

Direction ressources humaines : e.zenhther@voirensemble.asso.fr / rh@voirensemble.asso.fr

Emmanuelle ZENTHTER (arrivée le 12/02/2024), Directrice des Ressources Humaines est chargée de travailler les accords, d'aider à la rédaction des contrats de travail, de réfléchir à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Elle répond à toute question des directeurs en lien avec les ressources humaines. Elle est associée à toute réflexion/projet induisant un risque humain. Elle est la personne-ressource pour toutes les questions liées aux salariés.

Chargé de paie : c.samb@voirensemble.asso.fr

Charles SAMB (arrivé le 04/12/2023), gestionnaire paie, réalise les bulletins de paie pour l'ensemble des salariés des trois REMORA Ile-de-France et du Siège. Il assure également un rôle de référent paie pour l'ensemble des établissements et s'occupe particulièrement de l'ensemble des paramétrages paie sur le logiciel GESSI. Il assure un lien avec les organismes (URSSAF, retraite, prévoyance, mutuelle...) pour fiabiliser au mieux les déclarations sociales nominatives (DSN) et le paiement de nos cotisations. Il travaille en étroite collaboration avec la DRH.

Pôle financier :

Direction administrative et financière : finances@voirensemble.asso.fr

Marlène CARREIRA, Directrice administrative et financière, assure l'analyse et le suivi financier de l'association, le lien avec le prestataire informatique, l'harmonisation de la paie. Elle répond à toute question des directeurs et des comptables en lien avec la gestion. Elle est associée à toute réflexion/projet induisant un engagement ou un risque financier. Elle est notre personne-ressource pour toutes les questions liées aux chiffres et aux finances. Elle est aussi notre chef de projet pour la finalisation de la mise en place du SI compta-paie.

L'ancienne Responsable communication a fait le choix d'un départ progressif à la retraite et de faire évoluer ses missions pour devenir Responsable éditoriale tout en soutenant le changement de fonctionnement autour de la mission de communication.

L'ancien Responsable de la vie associative et du plaidoyer est devenu en janvier 2024, Responsable communication et développement et a pour mission le management du service Communication – Développement – Plaidoyer qui regroupe la Responsable éditoriale, l'Animatrice du Mouvement, la chargée de communication et une volontaire en service civique.

Service comptabilité : t.alexis@voirensemble.asso.fr

Tony ALEXIS (arrivé le 08/01/2024), comptable, suit toutes les opérations de comptabilité du Siège, il est également le contact privilégié pour la comptabilité des groupes dont il enregistre les comptes. Il réalise en lien avec la directrice générale les opérations de virements, les paiements, le suivi de tous les comptes de liaison avec les établissements et services. Il suit également les questions d'assurance et le suivi de la flotte en lien avec Judith CAILLOT.

Service comptabilité : comptabilite@voirensemble.asso.fr

Guillaume NGUYEN, comptable, assure toute la comptabilité des groupes. Il est en lien avec les prestataires pour les contrats d'assurance, les contrats téléphonie et copieur en regroupement d'achat, notamment.

Pôle communication et développement :

Responsable communication et développement (depuis le 01/01/2024)

o.randria@voirensemble.asso.fr

Olivier RANDRIA, responsable communication et développement, gère le service communication, développement et plaidoyer. En lien étroit avec la Commission Communication, le COPAM, la Commission Plaidoyer et la direction générale, il assure la mise en œuvre de la stratégie de communication, de plaidoyer et du développement associatif (collecte de fonds et mécénat, développement du Mouvement...) et travaille pour ce faire avec l'équipe communication développement composée de Sylvie THEZE, Louane Guillemard, Oumou Minthe et Laurie John-Lewis.

Responsable éditoriale : s.theze@voirensemble.asso.fr

Sylvie THEZE, responsable éditoriale, réalise en interne la revue *Voir Demain* 4 fois/an. Chaque numéro comporte un dossier sur un thème d'actualité et valorise des actions innovantes et originales des groupes et des établissements et services. Elle constitue une revue de presse électronique mensuelle à destination des administrateurs. Sylvie THEZE travaille en lien avec Dominique ALLAIN, tête de réseau, sur l'ANCV. Olivier RANDRIA est associé sur la commission d'attribution.

Animatrice du Mouvement l.guillemard@voirensemble.asso.fr

Louane GUILLEMARD (arrivée le 08/01/2024), animatrice du Mouvement, contribue au développement du Mouvement, la vie associative de Voir Ensemble, et au renforcement des relations entre les groupes et les commissions nationales. Elle organise et/ou anime les formations propres au Mouvement (formation pour les nouveaux adhérents, pour l'utilisation du site internet, les ateliers informatiques...) et envoie chaque mois la lettre à nos adhérents. Elle est le contact privilégié des groupes locaux et des commissions (CSI, CNSLC, Pastorale et Hospitalité).

Alternante en communication : o.minthe@voirensemble.asso.fr

Oumou MINTHE (arrivée le 11/09/2023), chargée de communication en alternance, aide à la mise en œuvre de la stratégie de communication en administrant les réseaux sociaux de l'association. Elle contribue à la réalisation graphique de supports de communication (flyers, affiches, visuels...) et participe à l'organisation d'événements internes ou externes à l'association. C'est elle qui a réalisé les documents de communication pour la campagne de recherche de nouveaux adhérents.

Volontaire en service civique : l.john-lewis@voirensemble.asso.fr

Laurie JOHN-LEWIS, volontaire en service civique d'octobre 2023 à juin 2024, a pour mission d'aider les groupes locaux d'Ile-de-France dans l'organisation de leurs activités et de renforcer les liens entre les groupes d'Ile-de-France et les services Rémora du pôle Ile-de-France.

Pôle accueil et hébergement :

Accueil : s.bouchelliga@voirensemble.asso.fr / courrier@voirensemble.asso.fr

Souad BOUCHELLIGA, secrétaire administrative (arrivée le 13/12/2023) assure les réservations de chambres et de salles, la facturation, l'accueil au siège, le standard téléphonique et le service d'envoi et de réception des courriers, l'actualisation des différents fichiers (adhérents, adresses, abonnés) dès que les informations sont adressées au siège, l'envoi de matériel à destination des groupes. Elle gère aussi les imprévus techniques et les interventions des entreprises de plomberie et/ou électricité en lien avec l'assistante de direction. Les adhérents qui le souhaitent peuvent bénéficier de l'hébergement, (sous réserve de s'y prendre à l'avance). Onze chambres sont à disposition pour faciliter les réunions et les formations, moyennant quelques règles à respecter.

Didier VERNIEST : Agent d'accueil est présent le week-end, les vendredis et samedis, il accueille les adhérents qui souhaitent bénéficier de l'hébergement. Il assure le ménage, les petits déjeuners et gère les imprévus en cas de panne d'ascenseur ou autres alertes incendie. Onze chambres sont à disposition pour faciliter les réunions et les formations.

Ménage, entretien, : **Carlos ZAPATTA** est présent en semaine du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30 et s'occupe de l'entretien de l'hébergement, des bureaux et des salles de réunion.

11. SERVICES RENDUS PAR LE SIÈGE AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Veille à l'application des orientations politiques contenues dans le projet de l'Association VOIR ENSEMBLE

Respect des valeurs de l'association centrées sur la participation des personnes, sur le respect de leur intégrité, de leur dignité, et sur une démarche d'inclusion sociale

Réalisation des spécificités défendues par l'association :

- Participation des personnes aux actes de leur vie et à la citoyenneté.
- Compensation du handicap sensoriel.
- Adaptation du cadre de vie.
- Développement de l'offre, des prestations et des modalités d'accueil.
- Développement de la pairaidance.

Gestion administrative

Intégration de tous les établissements et services sur la base SIRH nationale

Centralisation des assurances

Suivi des legs en lien avec les notaires

Études et négociations en cours : expertises comptables, commissariat aux comptes, flotte de véhicules

Échanges de bonnes pratiques

Suivi RGPD, révision de tous les documents internes et fournis à l'externe

Mise en place du dossier de l'utilisateur informatisé

Gestion et suivi du patrimoine, suivi des travaux, gestion des ventes

Action nationale pour les oubliés du Ségur, livre blanc, plaidoyer

Révision des statuts, dépôt au ministère de l'Intérieur

Ressources humaines / gestion du personnel

Comité social économique et CSE central

Bilan social, rapport annuel consolidé obligatoire (mise en place de tableaux communs utilisables par les établissements et services)

Accord égalité hommes/femmes et accord de génération

Analyse de la pénibilité et des fiches pour les salariés concernés

Les fiches de fonction types à décliner dans tous les établissements et services

Formation pour tous les cadres de direction et une harmonisation des procédures pour les entretiens professionnels

Suivi des entretiens professionnels et notamment état des lieux à 6 ans (obligation légale)

Plans de Développement des Compétences : suivi et l'attribution de l'enveloppe du Fonds Mutualisé de Branche octroyé par l'OPCO, supervision par le Siège national.

Mise en conformité de la mutuelle avec l'avenant 328 de la CCN66, négociation des tarifs et options surcomplémentaires

Négociations annuelles obligatoires (NAO)

Négociation des accords nationaux (protocole d'accord pré-électoral, ARTT)

Accompagnement pour les litiges/ruptures/prud'hommes

Accompagnement des directeurs pour le suivi des instances de représentation du personnel

Organisation des élections des représentants

Soutien de la Direction générale lors d'alertes des inspections du travail

Recrutements des directeurs et chefs de service en lien avec les directeurs

Conseil en management et veille juridique

Appui des directeurs dans la gestion des situations complexes

Harmonisation des paramétrages paie

Déclaration sociale nominative (formation groupée + pilotage national)

Harmonisation des congés

Mise en place des compteurs pour les congés

Tableaux de bord trimestriels, dont masse salariale

Refonte de l'ensemble des DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) des établissements et services

Mise en place du télétravail (charte interne)

Suivi des reclassements des salariés

Prise en compte de l'évolution des textes législatifs et administratifs liés au contrat de travail

Mise en place d'un référentiel de bienveillance, servant de base au processus d'audit croisé entrant dans les évaluations des établissements et services

Doivent être encore mis en place avec l'arrivée de la Directrice des ressources humaines :

Définition d'une politique RH précise et complète, déclinaison et accompagnement des directeurs au niveau des régions

Mise en place d'indicateurs (tableaux de bord) trimestriels encore plus approfondis, analyse et plan d'actions national, déclinables au niveau des directions des pôles

Finalisation de l'harmonisation des trames des contrats

Déclinaison des orientations stratégiques et d'axes prioritaires en matière de formation professionnelle par le Siège

Poursuite du déploiement du SIRH (portail salarié notamment), dématérialisation de certaines tâches répétitives

Process national d'intégration des nouveaux salariés

Réalisation de logigrammes retraçant toute la vie professionnelle du salarié de son recrutement à sa sortie (qui fait quoi ? qui décide ? qui valide ?...), réflexion collective avec les directions de pôle, déclinaison sur les régions

Négociation d'un accord sur la GEPP -gestion des emplois et parcours professionnels- (GPEC -gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences)

Mise en œuvre d'une réelle politique Handicap

Développement de la communication interne (Newsletter RH mensuelle...)

Dématérialisation des DUERP

Suivi des remplacements, analyse – réflexion nationale, politique de réduction des coûts

Suivi de l'évolution du cadre réglementaire en matière de :

- Apprentissage
- Compte Personnel d'Activité
- Plan de Santé au Travail

Désignation de référents harcèlement par pôles

Finances / comptabilité

Commission des finances présidée par le trésorier national de l'association

Commission Patrimoine présidée par le Vice-Président de l'Association

Nouveau plan comptable applicable au 1er janvier 2020 conformément au règlement n° 99-01 adopté le 16 février 1999 par le Comité de la réglementation comptable « relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ».

Mise en place d'une comptabilité analytique et d'un plan de compte analytique au niveau associatif

Hébergement externe des data du PGI

Supervision de l'organisation comptable et mise en place d'un planning annuel applicable à l'ensemble des collaborateurs.

Organisation et animation de la réunion des comptables deux fois par an

Mise en place d'une organisation collaborative et de bonnes pratiques

Accompagnement des comptables en fonction des demandes

Contrôle et accompagnement des comptables, renforcement si nécessaire

Gestion comptable ad intérim de comptables absents pour les ESMS

Mise en place d'une gestion financière avec reporting et analyse des risques financiers

Suivi des résultats par activité pour les structures de la gestion propre, mise en place de calculs de rentabilité

Supervision des travaux de clôtures en lien avec les experts-comptables des établissements et services.

Contrôle de la consolidation des comptes annuels et des annexes s'y afférant en lien avec l'expert-comptable national.

Production des informations pour la bonne exécution de la mission du commissaire aux comptes.

Réalisation des tableaux de bord de l'ANAP partie OG

Accompagnement dans la mise en place des CPOM

Assistance technique auprès des collaborateurs pour l'élaboration des budgets prévisionnels /EPRD

Contrôle et élaboration des comptes administratifs

Élaboration d'outils de contrôle et d'analyse

Suivi des investissements, élaboration des simulations, contrôle et suivi des amortissements

Suivi des emprunts

Suivi des investissements relevant de la commission patrimoine

Adaptation du travail du comptable aux évolutions de l'environnement numérique : Transfert sur les organisations de la saisie et du contrôle des obligations déclaratives (URSSAF/ Pôle emploi/ PAS/ Mutuelle/ Prévoyance/ retraite complémentaire/ Taxe sur les salaires/ DSN/ Formation Professionnelle/ Cadre normalisé/...)

Gestion administrative des accès aux plateformes ou sites : création et suppression de comptes utilisateurs (accès PGI/ Net entreprise/ Banques/ Chorum/ Harmonie Mutuelle/ AG2R/ Impots.gouv/ Urssaf/ CNSA/...)

Procédures pour les engagements de dépense

Refacturation aux établissements et services des achats centralisés

Avance de trésorerie à la demande des établissements et services

Travail sur les placements pour sécuriser

Développement des subventions et recherche de nouvelles ressources

Doivent être encore mis en place :

Centralisation de la trésorerie et la négociation nationale des emprunts

Dématérialisation des factures

Procédure de sécurisation des virements bancaires

Définition des bonnes pratiques en matière de cybersécurité

Démarche qualité (évaluation interne et externe)

Apprentissage de la démarche d'évaluation sur l'ensemble des établissements et services

Choix d'un évaluateur commun national pour faciliter l'harmonisation de la démarche et réaliser des économies

Harmonisation des préconisations d'amélioration continue de la qualité au regard de la cohérence de l'action associative

Charte qualité en cours

Contrôle de la cohésion des différents projets d'établissement entre eux, ceci afin de proposer aux personnes en situation de handicap accueillies des prestations éducatives, pédagogiques, préprofessionnelles, thérapeutiques, d'insertion dans le milieu ordinaire de qualité, d'encadrement, d'autonomisation, de socialisation et d'accompagnement en fin de vie et inscrites dans une continuité.

Participation à toutes les études sollicitées par les autorités de tarification et de contrôle auprès des établissements (fonction support)

Participation à des manifestations (colloques, séminaires, conférences...) permettant de s'informer de l'état des recherches et des expériences en cours concernant tous les aspects de la prise en charge des personnes handicapées.

Programmation jusqu'en 2025 des évaluations des établissements et services

Doivent être encore mis en place :

Formations dans toutes les structures sur la définition d'un événement indésirable, leur déclaration, leur suivi. Acquisition d'un logiciel en réflexion (MS qualité ou autre). Le suivi des plans d'action qualité

Développement

Accompagnement pour la réponse aux appels à projets

Création d'un module de formation pour adultes « Mieux comprendre la déficience visuelle »

Formation de formateurs occasionnels labellisés

Engagement dans les équipes relais handicaps rares

Protocoles de partenariats et de coopération

Soutien à l'innovation : recherche de financements privés pour la réalisation des projets, support opérationnel aux actions, valorisation et essaimage des projets, collaboration avec le monde de la recherche

Participation à des actions nationales liées à la déficience sensorielle : sensibilisation du grand public, du monde de l'entreprise, des acteurs publics (Éducation nationale, Assemblée nationale...), co-pilotage d'une étude populationnelle sur les déficients visuels (Étude Homère)

Accueil et tutorat de jeunes en service civique afin de faire découvrir le secteur médico-social et susciter de possibles vocations

Développement du bénévolat en établissements afin de concourir au maintien du lien social des personnes accueillies

Soutien au développement de la pairaidance

Partenariat avec l'Agence nationale des Chèques-Vacances : aide aux départs en vacances des personnes accompagnées et des salariés de l'association sous conditions de ressources

Dispositif exception handicap : suivi au national par le siège de la transcription de documents adaptés spécifiquement à la déficience de chaque élève accompagné par nos établissements et services (IJA, SAFEP-S3AS, PCPE...)

Démarche plaidoyer, soirées du plaidoyer ...

Création d'un livret d'accueil des adhérents et d'une base documentaire de la vie associative

Création d'une formation de présentation de l'association pour les nouveaux adhérents et d'une formation pour les membres des comités des groupes et des commissions

Création d'une charte du bénévole en établissements et services

Réalisation d'une campagne de promotion des métiers du médico-social en janvier 2023

Co-organisation d'une journée de sensibilisation des députés et des collaborateurs à l'Assemblée nationale dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

Développement du bénévolat en établissement

Suivi du dispositif « Exception handicap »

Doivent être encore mis en place :

Création d'une stratégie de recherches de fonds privés pour soutenir l'innovation et le financement de projets répondants à des besoins non encore satisfaits par les acteurs du secteur

Lancement d'une campagne de recherche de nouveaux adhérents en 2024 afin de promouvoir l'engagement associatif à Voir Ensemble

Développement de nouvelles modalités d'intervention de la vie associative afin d'apporter une aide plus importante dans la vie quotidienne des personnes déficientes visuelles (faire ses courses, se déplacer, s'habiller...)

Communication

Création d'outils de communication

Validation de tous les documents de communication interne et externe par le siège et/ou le conseil d'administration

Site internet national : pilotage et actualisation du site comportant une partie importante sur les établissements et services et un espace interne permettant de diffuser les documents obligatoires, les annonces de postes à pourvoir, les accords négociés, les procédures et orientations à suivre, actualité du secteur

Création de sites spécifiques pour le développement des activités commerciales des ESAT

Réseaux sociaux : création de pages et valorisation des actions des établissements et services, information des personnes déficientes sensorielles et de leurs proches

Création de comptes sur les réseaux sociaux Facebook, X (ex- Twitter), LinkedIn et YouTube

Dossiers spécifiques (L'habitat inclusif, le médico-social, les innovations pour améliorer l'accompagnement, le vieillissement des personnes en situation de handicap, la prise en charge à tout âge) dans la revue nationale gratuite Voir Demain diffusée à tout le réseau de la déficience sensorielle

Revue de presse en direction de la gouvernance et de nos salariés sur l'actualité du secteur

Plaidoyer : campagnes de valorisation des métiers du médico-social, mise en place de formation interne sur les enjeux et l'actualité de la déficience sensorielle (accessibilité, mobilité, inclusion scolaire, habitat inclusif...)

Grâce à la marraine de l'association : médiatisation de la déficience visuelle auprès du grand public, du monde de l'entreprise, des acteurs publics (Unesco), valorisation des actions de sensibilisation et de plaidoyer, dynamisme et image rajeunie.

Doit être encore mis en place :

Création d'un compte sur Instagram

Coordination

Préparation et participation aux conseils d'administration, bureaux, assemblée générale, au comité permanent des établissements et services

Relations avec la préfecture (autorisations d'emprunts, patrimoine)

Mise en place d'un comité de pilotage pour les actions en gestion propre

Réunions régulières pour impulser auprès des directeurs les directives nationales

Réunions thématiques téléphoniques pour les directeurs en plus des réunions générales pour tout dossier demandant une position rapide

Coordination du calendrier et des actions de formation au DUI

12. QUE PROPOSENT LES GROUPES DE VOIR ENSEMBLE ?

Dans les groupes de VOIR ENSEMBLE, il est possible aux adhérents de bénéficier :

- ✓ Des activités sportives, culturelles et de loisirs (randonnées, voyages, pétanque adaptée, showdown, bridge, coinche, jeux de société, chant choral, théâtre, gymnastique, tandem voyant/non-voyant...)
- ✓ De formations à l'informatique et aux logiciels adaptés
- ✓ De présentation de matériels nouveaux facilitant la vie quotidienne des personnes ayant une déficience visuelle
- ✓ De visites culturelles (musées, châteaux, etc.)
- ✓ De rencontres à dimension culturelle et chrétienne (partage d'Évangile, pèlerinages, célébrations...)
- ✓ De prêts de livres audio ou braille
- ✓ D'actualités sociales concernant la déficience visuelle
- ✓ D'informations concernant des demandes très diverses : école de chiens-guides, donneurs de voix, sociétés de matériels spécialisés...
- ✓ De conférences sur des thèmes divers (relooking, les huiles essentielles...)
- ✓ De transports organisés avec des chauffeurs bénévoles pour participer aux activités (très important en milieu rural)
- ✓ D'achats groupés de matériel adapté (très chers)
- ✓ De cours de braille
- ✓ D'être accompagné dans les démarches nécessaires à la reconnaissance du handicap ou à l'obtention des allocations ou des aides techniques
- ✓ D'être aidé dans le montage des dossiers administratifs
- ✓ D'être accompagné dans la recherche d'un emploi...
- ✓ Certains groupes réalisent aussi gratuitement pour des non-adhérents :
 - ✓ Des formations pour toute personne qui souhaite découvrir le matériel et les logiciels adaptés (très utiles aussi pour les personnes âgées qui perdent leur autonomie), mais aussi le matériel pour faire de la cuisine ou faciliter la vie quotidienne.
 - ✓ Des sensibilisations à la déficience visuelle pour les partenaires locaux (interventions dans les écoles et les collèges, auprès des écoles de travailleurs sociaux, auprès des infirmières, dans les mairies, dans les offices de tourisme...)
 - ✓ Des visites à domicile de personnes âgées ou isolées devenant ou devenues aveugles et ne pouvant se déplacer pour maintenir le lien social et rompre la solitude
 - ✓ Des visites dans des résidences de personnes âgées, à l'hôpital ou en maison de convalescence
 - ✓ Des animations dans les CCAS, les résidences de personnes âgées et les écoles
 - ✓ Des cours de braille
 - ✓ Des démonstrations de circulation avec canne, avec chien-guide
 - ✓ Des repas sous bandeau (repas dans le noir) pour découvrir la déficience
 - ✓ Des journées/soirées de découverte de films en audiodescription

- ✓ Des journées de pratique d'activités mixtes valides/déficients visuels (course avec guide, tandem, pétanque, showdown, curling)
- ✓ Des lotos et des tombolas ouverts aux habitants de la commune
- ✓ Des envois de matériels informatiques adaptés, de livres braille ou audio, de lunettes...
- ✓ Des interventions (sur demande des ARS, des mairies et conseils départementaux, des écoles et des universités) dans des colloques/conférences sur les thèmes du handicap, de l'estime de soi en situation de handicap, les sujétions liées au handicap, la discrimination, l'autonomie, etc.

13. REPRÉSENTATIONS NATIONALES

Notre association s'implique, vous le savez, dans de très nombreux organismes. Elle entretient aussi des conventions avec un certain nombre de partenaires. Chaque relation mobilise au minimum un administrateur. Il convient de souligner que, grâce à cela, nous apportons notre contribution sur de multiples plans. Nous n'aborderons ici que les points principaux à retenir résultant de certains de nos partenariats.

Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD Terre-Solidaire) :

Antonio Pirès et Nicolas Koukouma étaient nos représentants à l'assemblée générale du CCFD-Terre Solidaire.

Promesse d'Église : Marie-Claude Cressant nous représente.

Union nationale interfédérale des œuvres et des organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) :

Cette fédération regroupe toutes les grandes associations et fédérations du secteur sanitaire et médico-social. L'Uniopss reste le premier porte-parole du secteur vis-à-vis des pouvoirs publics. Chaque projet élaboré par les ministères concernés fait l'objet d'une analyse et d'une prise de position, en concertation avec tous les groupements et les unions régionales qui constituent l'Uniopss.

La Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA) :

Marie-Claude Cressant, Valérie Haccart, Bertrand Laine, Françoise Magna, Thibaut de MARTIMPREY nous représentent aux réunions du conseil d'administration et des commissions (accessibilité, formation professionnelle et emploi, médico-social) et participent ainsi aux grandes décisions concernant la CFPSAA.

Olivier Randria suit les actions collectives de plaidoyer réalisées sous l'égide de la Confédération.

Étude Homère :

Sylvie Thézé et Françoise Magna ont suivi les travaux et événements de l'étude Homère sur les personnes en déficience visuelle.

Conférence des évêques où nous sommes représentés.